N° 261 (6 pages) — 188me année — Un numéro: 10 centimes — Mardi 9 Novembre 1926

FEUILLE D'AVIS DE NEUCHATEL

et du Vignoble Neuchâtelois

ABONNEMENTS

	1 an	6 mois	3 mois	1 mois
Franco domicile	15.—	7.50	3.75	1.30
Etranger	46.—	23.—	11.50	4.—

On s'abonne à toute époque.
Abonnements-Poste, 30 centimes en sus.
Changement d'adresse, 50 centimes.
Bureau: Temple-Neuf, N° 1

Téléphone 207

Chèques postaux IV, 178

ORGANE GÉNÉRAL DE PUBLICITÉ ET JOURNAL QUOTIDIEN
pour le chef-lieu, le canton de Neuchâtel et les contrées avoisinantes
PARAIT TOUS LES JOURS, EXCEPTÉ LE DIMANCHE

Les annonces sont reçues jusqu'à 14 h. (grandes annonces jusqu'à 9 h.) pour le numéro du lendemain, le vendredi jusqu'à 17 h. pour le numéro du lundi

ANNONCES Prix de la ligne corps 7 ou son espace.
Canton, 10 c. Prix minimum d'une annonce 75 c. Avis mort. 30 c., tardifs 50 c. Réclames 75 c., min. 3.75.
Suisse, 30 c (une seule insertion min. 3.—), le samedi 35 c. Avis mortuaires 40 c., min 6.— Réclames 1.— min 5.—.
Etranger, 40 c. (une seule insertion min. 4.—), le samedi 45 c. Avis mortuaires 50 c., min. 7.— Réclames: 25, min. 6.25.
Demander le tarif complet

AVIS OFFICIELS

VILLE DE NEUCHATEL

Le public est prévenu qu'on brûlera un canal de cheminée dans l'immeuble de Mlle Ritter, rue Vieux-Châtel 13, mercredi 10 novembre, à 8 h. ½ du matin.

Les habitants des maisons voisines sont priés de tenir fermées, pour cette heure-là, toutes les ouvertures de leurs galetas, chambres hautes et mansardes, façades et en particulier celles des bûchers.

Police du feu.

IMMEUBLES

A vendre, à Neuchâtel, haut de la ville, une

maison locative

de trois logements de trois et deux chambres. Excellent état d'entretien. Placement sûr et de bon rapport.

Deux logements peuvent être libres immédiatement ou pour le 24 décembre.

S'adresser à l'AGENCE ROMANDE. B. de Chambrier Place Purry 1. Neuchâtel

A vendre,

maison d'habitation

avec atelier et hangar à proximité d'une gare C. F. F. Excellente situation. — Conviendrait pour n'importe quelle industrie ou commerce. Case postale 5510 Boudry. P 20082 N

A vendre belle villa confortable, 11 chambres, Bains, chauffage central, grandes dépendances, véranda, Terrasses, beau jardin, nombreux arbres fruitiers. Vue imprenable. Convient pour clinique, pensionnat. — Etude Brauen, notaires, Hôpital 7.

Enchère de vigne et plantage

Samedi 13 novembre 1926, à 8 h. ½ du soir, à l'hôtel de la Croix Blanche, à Auvernier, M. Fritz Liniger vendra par enchère publique un terrain en nature de vigne et plantage, Article 1434 du cadastre d'Auvernier, Racherelles, 940 m².

Pour renseignements, s'adresser au notaire E. Paris, à Colombier.

A vendre, Maillefer, maison 2 logements, magasin et garage. — Etude Brauen, notaires, Hôpital 7.

A vendre à Peseux

jolie maison, bien située, près de la gare, douze chambres, deux terrasses cinq caves cimentées, gaz, électricité, jardin potager, fruitier et d'agrément. Superficie totale: 2100 m². Conviendrait pour grande famille, maison de repos ou pensionnat.

S'adresser à M. Maurice Martin, architecte, PESEUX.

Pour sortir d'indivision et pour le printemps prochain,

l'Hôtel de la Truite au Champ-du-Moulin est à vendre

S'adresser au notaire Fernand CARTIER, rue du Môle 1, à NEUCHATEL.

Immeuble à vendre

au centre de la ville, avec emplacement permettant une construction à deux façades 234 m². — Adresser offres écrites sous chiffres P. R. 927 au bureau de la Feuille d'Avis.

A VENDRE

H. Baillod S.A.

Bassin 4 NEUCHATEL Tél. 2.31

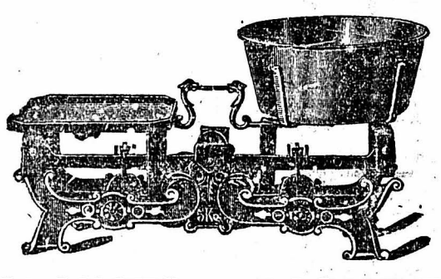

BALANCES et BASCULES
POIDS FONTE ET LAITON

On cherche à vendre un poste

D'ACTIONS FAVARGER

APPAREILS ÉLECTRIQUES

Adresser offres sous chiffre M. S. 970, au bureau de la Feuille d'Avis.

Zephyr
Savon de toilette et pour la barbe

LAITERIE - CRÈMERIE
STEFFEN
RUE ST-MAURICE

Grand choix en:

Vacherins des Charbonnières
tout gras et à point

boîtes de 1 kilo et moins, le demi-kilo fr. **1.35**
grandes boîtes . . . . » » **1.30**

Service à domicile. — Téléphone 12.85

Berthe. *Combinaison pour dame, en tricot laine, teintes assorties.* **5.95**

Anne. *Combinaison pour dame en jersey laine, jolis coloris, qualité soignée.* **10.25**

Emmy. *Combinaison pour dame, jersey laine et soie, nuances assorties.* **13.90**

Reine. *Combinaison pour dame en jersey soie, grand choix de teintes.* Long. 100 cm **3.25**, » 105 cm **3.50**

Ida. *Combinaison pour dame en jersey laine, qualité Superbe, teintes claires & foncées.* **17.50**

Lulu. *Combinaison pour dame en jersey soie ajourée, toutes teintes modernes.* **4.95**

Aux Armourins, S.A. Neuchâtel.

Magasins ROSE-GUYOT
NEUCHATEL & CERNIER
Gants de peau
GLACÉE
pour dames
Toutes teintes
3.85

Société coopérative de Consommation

Choucroute
de notre fabrication
25 c. le ½ kg.

Escalier pliant
hauteur 2 m. 30, à vendre ou à échanger contre un même d'une hauteur de 1 m. 70. S'adresser à Mme de Bosset, Escaliers du Château 2, entre 12 et 14 heures ou depuis 18 heures.

Magasin de beurre et fromage R.A. Stotzer, rue du Trésor

Beurre frais du pays, qualité 1a, 4.80 le kg.
Rabais depuis 5 kg. Expédition au dehors

Vacherins de la Vallée de Joux — ZIMMERMANN S. A.

Les divans
modernes de notre fabrication, recouverts de moquette laine, sont livrés franco domicile avec facilités de paiement
AMEUBLEMENTS GUILLOD
Ecluse 23 Tél. 5.58
Maison suisse fondée en 1895

A vendre
choses usagées
à prix très bas: un grand lit avec sommier, table de nuit, canapé tout bon crin, petites glaces, chevalet à peinture, menture de paravent, seilles de cuivre, une arbalète, une couleuse et chevalets, tapis de coco, deux chaises et grands cartons. — M. C., Goutte d'Or, Monruz

PIANOS
Au choix trois pianos, noyer, cordes croisées, Burger & Jacoby — S'adresser A. Lutz fils, Croix du Marché c.o.

Bérets basques
2.95
doublés soie, avec cuir.
CASAM-SPORT
I. CASAMAYOR
NEUCHATEL

MARRONS
frais, choisis (5, 10 et 15 kg.), à 35 c. le kg., (50 et 100 kg., par chemin de fer) à 30 c. le kg.
Salami Ia de Milan
à 6 fr. 50 le kg. — Expéditions journalières. Veuve Fortunato-Terchio, Export No 76, Roveredo (Grisons). c.o.

Démonstrations gratuites de cuisson au gaz
organisées par la manufacture des
fourneaux „Le Rêve"

Salle de la Croix-Bleue, Entrée rue du Seyon 36

Mercredi 10 novembre, à 3 h. et 8 h.
Jeudi 11 » » 3 » » 8 »
Vendredi 12 » » 3 »

Ces cours sont sous la direction d'un chef réputé, M. Kœnig, qui préparera les aliments devant l'auditoire

ENTRÉE LIBRE — ON DÉGUSTERA

Lorsque vous aurez vu fonctionner les appareils
„LE RÊVE"
vous n'en voudrez pas d'autres

PIANOS
Wohlfahrt, palissandre, cordes croisées, Hoff & Cie, noyer. S'adresser A. Lutz fils, Croix du Marché. c.o.

DIVAN
belle moquette moderne, à vendre avantageusement, chez René DeBrot, Petit Berne, 5a, Corcelles.

Piano
parfait état de sonorité, à vendre à bas prix. — Chalet d'Es Berthoudes, la Coudre.

A vendre un
bateau plat
avec réservoir. — S'adresser à Emile Gehri, Chules près Champion (Berne).

Si les tommes vous intéressent goûtez nos
servettes —
fromage dessert de très bonne qualité à 45 c. la pièce
— ZIMMERMANN S. A.

Piano
A vendre plusieurs pianos usagés, mais en très bon état et garantis 5 ans sur facture, dep.
fr. 675
C. MULLER FILS, rue Saint-Honoré 8, Neuchâtel.
Téléphone 10.71

Grosses châtaignes
de 1re qualité, fraîches, saines, extra, 10 kg. 3 fr. 40, 5 kg. 1 fr. 80, pour 50 et 100 kg. 30 fr. par 100 kg., contre remboursement.
ESPORTAZIONE PRODOTTI AGRICOLI, Magadino (Tessin).

A vendre, à l'état de neuf beau RÉGULATEUR moderne, 70 fr. et une table de cuisine recouverte linoléum, 20 francs.
Demander l'adresse du No 979 au bureau de la Feuille d'Avis.

Quatre
beaux porcs
de 3½ mois, à vendre, chez Ch. Rieser, Chaumont.

A vendre
deux génisses
de deux ans, dont une portante. S'adresser chez Robert Reinhardt, agriculteur, Cortaillod.

A vendre
canapé (divan)
à l'état de neuf. — S'adresser à M. Corbellari, Musée 7.

Tapis
fond de chambre, moquette et oriental, bas prix. — S'adresser Faubourg de l'Hôpital 36, 1er, à gauche.

Peinture
Vente au détail de bonne peinture, dans tous les tons, à fr. 2.50 le kilo
Huile, essence, vernis
Prix du jour
Papiers peints
en magasin et choix immense en collections
Meystre & Cie

AVIS DIVERS

BATEAUX A VAPEUR

Mercredi 10 novembre

Foire d'Estavayer

7 h. —	Neuchâtel	14 h. —
7 h. 10	Serrières	13 h. 50
7 h. 20	Auvernier	13 h. 40
7 h. 40	Cortaillod	13 h. 20
8 h. 05	Ch.-le-Bart	12 h. 55
8 h. 30	Estavayer	12 h. 30

Société de navigation.

DACTYLE-OFFICE „HERMES"
Tous les travaux à la machine: circulaires, convocations, adresses, Copies de thèses, conférences, etc. aux meilleures conditions. Exécution rapide et soignée.
Cours de dactylographie
en 10 leçons
Machine à louer
A. BOSS
St-Honoré 3 -:- Neuchâtel

Danse Callisthénie Gymnastique Escrime
De nouveaux élèves sont reçus en tout temps à l'institut
GERSTER
Evole 31 a

Pension-famille
soignée pour dames; chambres meublées ou non; jolie villa avec jardin. Très bonne nourriture. Prix: depuis 130 fr. par mois. — Mlles Hemmeler, Peseux, rue de Corcelles 6.

LOGEMENTS

Bel-Air, Mail, à louer tout de suite ou pour époque à convenir.

beau logement

moderne de six chambres, chambres de bonne et bain, véranda, vastes dépendances, jardin d'agrément. — S'adresser à Paul Donner, Bellevaux 8.

Fausses-Brayes. — A louer pour le 24 décembre, logement de deux chambres, cuisine et dépendances. — Etude DUBIED, notaires, Môle 10.

Port-Roulant. — A louer pour tout de suite, un appartement de quatre pièces, cuisine et dépendances. Etude DUBIED, notaires, Môle 10.

A louer pour le premier décembre

à la Coudre

logement de trois pièces et dépendances. Jardin, petit rural et vigne (un ouvrier). S'adresser à M. Louis Marmier, la Coudre.

Pour cause imprévue à remettre tout de suite un

APPARTEMENT

très propre, de deux chambres, cuisine et dépendances. S'adresser Place d'Armes 3, au 2me étage, l'après-midi de 2 à 5 h.

Rue du Neubourg, pour tout de suite logement d'une chambre et cuisine, remis à neuf; 25 fr. par mois. — Gérance des bâtiments, Hôtel municipal. c.o.

Immédiatement ou pour date à fixer, à louer MAISON de cinq CHAMBRES, dépendances, chambre de bain, jardin. S'adresser Etude G. Etter, notaire.

Vaisseau S.A.

Rue des Epancheurs - rue du Bassin

A louer, 24 juin 1927, deux beaux appartements de quatre chambres, confort moderne.

S'adresser au bureau d'Edg. Bovet, rue du Musée 4.

Etude Brauen, notaires
HOPITAL 7

Logements à louer :

Moulins, 1 à 3 chambres.
Ermitage, 3 chambres, jardin.
Seyon, 3 chambres.
Tertre, 2 chambres.
Fleury, 1 chambre.
Breton, 3 chambres.
Locaux pour magasins, Moulins.
Locaux pour ateliers, Moulins.
Ecluse, Quai Suchard.
Garde-meubles. Grandes caves.
Plantage.

A louer pour le 24 novembre ou pour le 24 décembre,

logement

de trois chambres, cuisine et dépendances. Château 8, 1er

A louer

aux Colombières

pour le 24 décembre 1926, un appartement de cinq chambres et un appartement de trois chambres, avec toutes dépendances.

S'adresser à M. H. Schwaar, Faubourg de la gare 3.

A louer pour le 24 décembre,

appartement

de trois chambres, cuisine et dépendances. S'adresser confiserie Künzi, Epancheurs 7.

Une veuve offre à

partager son logement

avec une dame seule. Ecrire à B. M. 982 au bureau de la Feuille d'Avis.

Centre de la ville : beau logement de six pièces et dépendances, à louer dès maintenant. — S'adresser Etude G. Etter, notaire.

Ecluse : logement de cinq chambres, et logement de trois chambres ; prix très modérés. — S'adresser Etude G. Etter, notaire.

CHAMBRES

Petite chambre chauffée, 35 francs par mois, Pourtalès 1.

Chambre meublée. Poteaux 7, 3me étage.

Jolie chambre avec pension soignée pour jeunes gens. Place des Halles 11, 3me étage.

Jolie chambre meublée. Ecluse No 25, 2me.

CHAMBRE MEUBLÉE indépendante. Balcon. Vue sur le lac. — Evole 14, 2me. c.o.

BELLE GRANDE CHAMBRE avec pension, ainsi que chambre-haute, claire et bien meublée. Avenue 1er Mars 24, 2me, à gauche.

Belle chambre au soleil, chauffable. Vieux Châtel 31, 1er c.o.

Belles chambres avec pension. Evole 20.

Rue Pourtalès 9, 4me c.o. Jolie chambre. S'adresser de 11 h. à 1 h. ½ et le soir dès 7 h.

A louer chambre indépendante. — S'adresser Evole 8, 3me.

Deux jolies chambres meublées pour employés. S'adresser Seyon 9, 2me, à gauche

Belle chambre meublée indépendante, chauffable Boulangerie Schwab, Ecluse 9. c.o.

Belle chambre meublée pour personne tranquille, ou âgée — Terreaux 4, 1er étage.

LOCAT. DIVERSES

A louer pour quelques mois

beau garage

privé. Conditions avantageuses. S'adresser à Alcide Desaules, Avenue du 1er Mars 14. Tél. 4.67

A louer pour époque à convenir : rue du Seyon, locaux à l'usage de

bureaux ou appartement

Rue de la Gare, joli local situé côté sud, à l'usage de bureau. Faire offres par écrit sous case postale 269, Neuchâtel.

A louer tout de suite ou pour époque à convenir, à dix minutes de la ville, arrêt du tram, près de la gare de Serrières.

hangar et chantier

clôturés.

Demander l'adresse du No 925 au bureau de la Feuille d'Avis.

Pour jardinier : A louer, aux Parcs, grands jardins, serre. Ecuries à porcs. Installations pour bassecour. Etude Brauen, notaires, Hôpital 7.

Marchands de vin

A louer pour le 24 décembre, une cave voûtée avec bouteiller. Etude DUBIED, notaire, Môle No 10.

A louer, à Maillefer, un magasin et logement de 4 chambres. Entrée à convenir. — Etude Brauen, notaires, Hôpital 7.

Demandes à louer

Famille demande à louer

petite maison

avec jardin. (Achat non exclu). Ecrire à P. M. 989 au bureau de la Feuille d'Avis.

OFFRES

Bonne à tout faire

cherche place dans petit ménage.

Demander l'adresse du No 984 au bureau de la Feuille d'Avis.

Jeune fille (repasseuse)

16 ans et demi, cherche place dans très bonne maison privée pour apprendre la langue française. S'adresser par écrit à B. M. 983 au bureau de la Feuille d'Avis.

PLACES

On demande

bonne à tout faire

ayant déjà été en service pour maison soignée. Ecrire à Mme François Geneux, Mt Soleil sur Saint-Imier. JH 12087 J

L. R. 922

Place pourvue, Merci

On cherche

JEUNE FILLE

pour aider au ménage. S'adresser Faubourg de l'Hôpital 9, 2me étage.

EMPLOIS DIVERS

JEUNE HOMME

actif, cherche place dans magasin, hôtel ou café-restaurant. — Adresser offres à Charles Schioget, Gütsch, Brunnen.

JEUNE HOMME

de 23 ans, désirant apprendre la langue française cherche occupation de garçon-commissionnaire ou aide-magasinier. Entrée 1er décembre. Bons traitements préférés à forts gages. S'adresser à G. Menn, Merligen (lac de Thoune).

Remonteur

de finissages et mécanismes petites pièces serait occupé à la maison ou à l'atelier. Preuve de capacités exigée. — Pressant.

Demander l'adresse du No 980 au bureau de la Feuille d'Avis.

Entrepreneur

Contre-maître-conducteur de travaux, ayant une grande pratique des travaux de terrassement, maçonnerie et ciment armé, cherche engagement comme employé intéressé dans une entreprise de Neuchâtel ou de la Chaux-de-Fonds. Bonnes références. Ecrire à C. C. 985 au bureau de la Feuille d'Avis.

Commissionnaire

est demandé. — S'adresser Cassardes 22.

Jeune fille capable, de toute confiance, ayant déjà été en service, cherche place dans un

magasin

Entrée immédiate ou à convenir. Offres à G. P. 977 au bureau de la Feuille d'Avis.

Employé supérieur

dans la trentaine, cherche position stable dans commerce ou industrie. Libre tout de suite. Certificats et références à disposition. Adresser offres, sous Pourtalès 10, 1er, à droite.

PERDUS

Un jeune chat

rayé brun et noir, s'est égaré hier matin. Prière de le rapporter rue Matile 16, 3me.

Perdu jeune

chien berger

noir et feu. Le ramener ou aviser M. Jean-Louis Berthoud, Colombier.

Demandes à acheter

On achèterait d'occasion un

pousse-pousse

à l'état de neuf. Ecrire à case postale 17986, Neuchâtel.

On demande à acheter deux

chaises d'enfants

usagées mais en bon état. — Adresser offres par écrit, avec prix, à Paul Schwab, Thielle.

Malle de cabine

d'occasion, demandée par Marcel Valter, à Colombier, Avenue de la gare.

Sur territoire de Peseux ou Corcelles

Pour y bâtir une propriété privée, on demande à acheter grand terrain avec accès facile pour auto mais pas à proximité de grande circulation. — Propriété déjà construite, mais moderne, avec si possible verger ou ombrages, pourrait aussi convenir — Offres détaillées avec prix à l'Etude Alfred AUBERT, avocat, à la Chaux-de-Fonds.

AVIS DIVERS

UNIVERSITÉ DE NEUCHATEL

Faculté des Lettres

M. W. DOMEIER, professeur honoraire, donnera cet hiver, le mardi de 17 à 18 h., un **cours libre gratuit sur : La vie intellectuelle en Allemagne autour de l'avènement du XIXme siècle.**

Première leçon : **Mardi 9 novembre.**

Le recteur : A. LOMBARD.

LA „NORWICH UNION"

Institution anglaise, mutuelle, forme avec l'« Amicable Society » fondée en 1706, dont elle a repris le portefeuille, la plus ancienne institution du monde entier

D'ASSURANCES SUR LA VIE

(concessionnée en Suisse par le haut Conseil fédéral en 1893)

FONDS DE RÉSERVE à fin 1925 : **Fr. 638,254,000**

basés sur un rendement de 2 ½ % d'intérêts seulement, d'où résultent d'importantes répartitions de bénéfices aux assurés.

Demandez s. v. p. prospectus et offres à : **M. Alfred GROSSMANN, inspecteur général, Fbg Hôpital 13, ou à MM. BESSE & Cie, agents généraux, à la Chaux-de-Fonds.**

Des collaborateurs occasionnels ou réguliers sont demandés.

UNIVERSITÉ DE NEUCHATEL

Faculté des Sciences

MERCREDI 10 NOVEMBRE, à 17 h. 15
Amphithéâtre des Lettres

Leçon inaugurale

de M. Marcel de MONTMOLLIN, professeur.

Sujet : A propos de quelques recherches synthétiques dans le domaine de la quinine.

La conférence est publique et gratuite.

Le recteur : A. LOMBARD.

Eglise Nationale

Grande vente à la Rotonde

en faveur des fonds des sachets et de paroisse

MERCREDI 10 nov., à 14 h. ½ : **EXPOSITION-VENTE.** Entrée 45 c.

Ouverture 10 h. **JEUDI 11 novembre 1926.** Entrée libre.

Fleurs - Petits pâtés - Ramequins

Dîners chauds dès 12 h. - Soupers choucroute dès 18 h. ½.

(Prière de s'inscrire au buffet.)

Après midi : Café, thé, pâtisseries, sacs à surprises, cinéma, roue de la fortune, poste, graphologie, chiromancie. ORCHESTRE.

Le soir : Continuation de la vente. — Buffet.

Soirée familière

VENDREDI 12 NOVEMBRE, à 20 heures

Soirée littéraire et musicale

donnée par la jeunesse de l'Eglise. — CHŒURS DU LIEN

JUDITH RENAUDIN

Pièce historique en 5 actes, de Pierre LOTI

PRIX DES PLACES : Fr. 3.50, 2.50, 1.50. (Places numérotées). Les billets de la soirée sont en vente dès lundi 8 novembre à la Papeterie Bickel-Henriod, Place du Port.

Les dons seront reçus avec reconnaissance par les pasteurs, les dames de MM. les Anciens, ou, les jours de la vente, à la Rotonde.

Elections des Conseils de Prud'hommes

L'Union féministe pour le suffrage invite cordialement les

patronnes, maîtresses de maison, ouvrières, employées, domestiques,

à se réunir dans son local, au Restaurant neuchâtelois, faubourg du Lac 13,

MARDI 9 NOVEMBRE, à 20 h. ¼.

L'entretien sera suivi d'un thé.

Je, soussignée, avise mon honorable clientèle que j'ai remis mon magasin depuis le 5 novembre à Mlles **F. GROSJEAN** et **F. LANGEL. Je profite de** l'occasion pour la remercier, en la priant de reporter sur mes successeurs la confiance qui m'a été témoignée.

Mlle A. Mæder
Primeurs-comestibles, Sablons 35.

Nous, soussignées, nous référant à l'avis ci-dessus, informons le public de Neuchâtel, que nous avons repris le commerce de **Mlle Maeder.** Nous nous recommandons à sa bonne clientèle, espérant qu'elle nous honorera de sa confiance.

Nous nous efforcerons de la satisfaire par de la marchandise de Ier choix.

Mlles F. Grosjean et F. Langel.

R. LEIBUNDGUT

ARTISTE STOPPEUSE

NEUCHATEL Rue des Moulins 16, entrée vers la fontaine et rue du Seyon 7b, 3me.

Stoppage et retissage dans toutes les étoffes et vêtements : accrocs, déchirures, brûlures, gerçures, etc — Travail irréprochable. Livraison au dehors. Pas de dépositaire.

THÉATRE

GRAZIELLA

d'après l'immortel chef-d'œuvre d'Alphonse de Lamartine, passera sur l'écran du **Cinéma du Théâtre dès vendredi 12 novembre.** **Film d'art et de beauté.**

Location ouverte chez Mlle ISOZ, Tabac, sous l'Hôtel du Lac

SALLE DES CONFÉRENCES — NEUCHATEL

Jeudi le 11 novembre 1926, à 8 h. 30

CONCERT D'OPÉRA ITALIEN

Troupe de Cav. Uff. Settimo Indelicato

avec les artistes de la Scala de Milan et des principales scènes italiennes

Anna-Maria GUGLIELMETTI, soprano-coloratur
Cav. Giulio FREGOSI, baryton
Gino VACCARI, ténor

Piano à queue de Concert Bechstein de la maison Hug & Cie
PRIX DES PLACES : Fr. 5.—, 4.—, 3.— (taxe comprise). — Location ouverte chez HUG & Cie, vis-à-vis de la Poste.

ÉGLISE LIBRE ÉVANGÉLIQUE

PLACE D'ARMES 1

Mardi 9 novembre, à 20 heures

M. U. Cosandey

Invitation cordiale à tous

CINÉMA DU THÉATRE

Encore ce soir mardi et jeudi soir 11 novembre

A PRIX RÉDUITS

L'AUTOMNE D'UNE FEMME

merveilleux film artistique et dramatique joué par PAULINE FREDERICK, une des plus grandes tragédiennes de notre époque.

English church
Armistice day
Thursday Nov. 11 th.

Service of Thanksgiving and Remembrance 10.30 a. m.

La Direction de l'hôpital de la Providence

organise sa

loterie annuelle

et se recommande à la générosité des personnes qui s'intéressent à l'œuvre, pour l'obtention de quelques lots.

Société des jardiniers „La Flora"

TOMBOLA

NUMÉROS GAGNANTS :

3	8	10	11	25	27	34	38	41	57	64	70
71	72	73	78	84	89	104	122	123	126	127	149
155	156	167	168	169	171	174	175	181	182	183	195
202	206	208	213	217	220	222	229	237	242	251	253
256	259	271	277	280	290	316	322	328	342	345	352
368	372	373	375	378	387	392	393	394	395	398	399
404	405	408	421	428	430	450	453	455	464	465	468
473	474	476	481	483	493						

Les lots peuvent être retirés au local, rue Fleury 9, les 9, 10, 11 novembre, de 20 à 22 heures.

MASSEUR

Le soussigné informe le public de Neuchâtel et environs qu'il vient d'ouvrir un cabinet de massage (Cassardes 20) et se recommande à toutes personnes souffrant de raideurs articulaires, atrophie musculaire, paralysie, asthme, etc. Pose de ventouses.

Par un travail sérieux et bien étudié, il espère mériter la confiance du public.

Heures de consultations :

Tous les jours, sauf dimanche, de 13 h. ½ à 15 h. ½, et sur rendez-vous. — On se rend à domicile. — On reçoit des pensionnaires.

Téléphone 17.80 **Alfred SCHÜPFER**

Université populaire

L'ouverture des cours est renvoyée à une date ultérieure que les journaux annonceront.

Dame âgée

en bonne santé, demande à être reçue en ville dans famille pouvant lui donner la pension et trois ou quatre chambres vides. Offres et prix à M. D. Bonhôte, Peseux.

La directrice du Prébarreau

remercie bien sincèrement le généreux anonyme qui lui a de nouveau remis la belle somme de 80 francs pour le ménage de l'Orphelinat.

Ecole de chauffeurs

Cours complets ou à l'heure. Prix très bas. Téléphone No 32.
GARAGE NEIDHART
AUVERNIER

ENGLISH

Miss PRIESTNALL
LOUIS-FAVRE 1

150 FRANCS

de récompense à la personne qui trouvera place stable à

JEUNE HOMME

intelligent, capable et de toute confiance; préférence: administration ou à défaut commerce ou industrie ; certificats à disposition.

Demander l'adresse du No 973 au bureau de la Feuille d'Avis.

Repasseuse

expérimentée cherche journées. S'adresser Avenue DuPeyrou 2.

BUREAU

de placement et de renseignements

pour l'étranger

Rue du Concert 6, 3me étage

Ouvert tous les jours de 10 h. à midi et les mardis et jeudis de 14 à 16 heures

CARTES DE VISITE
en tous genres
à l'imprimerie de ce journal

Allons en foule **A L'APOLLO** assister à l'émouvante reproduction de

SANS FAMILLE

Un spectacle sans égal !

Jeudi à 2 h. 30 : **Grande matinée pour enfants**

Dès vendredi : **GRIBICHE**, comédie dramatique en 8 actes

Très honorable famille de la Suisse allemande

cherche à placer

son fils, âgé de 15 ans, dans bonne famille du canton de Neuchâtel (à la campagne de préférence) où le jeune homme aurait l'occasion d'étudier la langue française (leçons le matin, si possible) et de se perfectionner dans les travaux agricoles. Adresser offres avec prétentions de prix à Mme Weber-Meister, Neuveville, qui renseignera.

On cherche bonne

femme de journées

pour nettoyages et lessives. S'adresser au café du Théâtre.

Peinture sur porcelaine

Cours et leçons particulières

Pour renseignements et inscriptions, s'adresser à M. J. Monnier, Arnold Guyot 2 (quartier de Comba Borel), Neuchâtel.

Pension Rosevilla

Avenue du Mail 14

Maison très confortable. Chambres à louer avec ou sans pension. — Prix modéré.

Une personne

disponible les après-midi demande occupation auprès d'une dame. Adresser offres écrites sous A. P. 944 au bureau de la Feuille d'Avis.

Remerciements

Madame et Monsieur F.-A. ROTHPLETZ et leurs enfants, profondément touchés des nombreux témoignages de sympathie et d'affection qui leur ont été adressés, de près ou de loin, à l'occasion des jours de deuil qu'ils viennent de traverser en expriment leur sincère reconnaissance.

Neuchâtel, 6 nov. 1926.

Cinéma Caméo

Faubourg de l'Hôpital 20

Spectacle à 8 h. 15 **Spectacle à 8 h. 15**

Mercredi 10, Jeudi 11, Samedi 13, Dimanche 14, Lundi 15 novembre

Dimanche matinée dès 2 heures

ORCHESTRE EN SOIRÉE

sans augmentation de prix

Le chef-d'œuvre de la grande poétesse

SELMA LAGERLOF

à laquelle fut attribué le prix Nobel

Gösta Berling

Une œuvre formidable, d'une richesse et d'une abondance qui dépasse le cadre étroit d'un spectacle ordinaire. **Gösta Berling** est un des plus splendides poèmes visuels que l'art des images mouvantes ait, jusqu'à ce jour, réalisés.

Location au magasin de parfumerie M. BERTRAM, Place du Port
Téléphone 6.90.

Caméo 13.55. Direction 13.54.

Kirsch FISCHLIN OLD SELECT

8.50 la bouteille

Un Kirsch au goût doux, moelleux et savoureux que possèdent seuls les kirsch supérieurs les plus vieux. Ce goût ne s'obtient qu'avec les meilleurs qualités de cerises, par une distillation consciencieuse et une conservation de longue durée.

FISCHLIN OLD SELECT est dépourvue de toute âpreté au goût ni n'écorche la langue. Deux autres qualités: KIRSCH FIN Fr. 7.50 et notre marque spéciale pour connaisseurs: FISCHLIN ORIGINAL SELECT, Fr. 13.50 la bouteille. Se trouve dans toutes les épiceries fines et magasins de vins fins et spiritueux, aux prix originaux.

XAVER FISCHLIN FILS S. A. ARTH

POUR ENFANTS

Pullover - Gilets

CHAUSSETTES LONGUES
BAS SPORT .. .. ..

chez

GUYE-PRÊTRE Saint-Honoré Numa-Droz

Cinéma Caméo

Ce soir à 8 h. 30 Faubourg de l'Hôpital 20

DERNIER JOUR DU PROGRAMME

NITCHÉVO

MERVEILLEUX PROGRAMME

avec ORCHESTRE Sans augmentation du prix des places

Le surmenage guette la femme d'affaires

La rude besogne quotidienne tend son esprit et ses nerfs. Elle exige une force de résistance que peu de femmes possèdent.

Pour les moins résistantes, prévenir vaut mieux que guérir. Le Tonique WINKLER, un fortifiant dont la réputation est faite depuis plusieurs dizaines d'années, leur conviendra à merveille. Il régularise les fonctions digestives, il rend l'appétit, il fortifie le système nerveux. A son action rapide, étonnante, des milliers de femmes doivent la santé, la joie au travail, le goût de vivre.

On le trouve dans les pharmacies et les drogueries.

Robes avantageuses

Robes
en popeline laine, teintes mode, jolie façon avec col, plis et manches longues,
24.50

Robes
beau lainage écossais, dispositions dernière nouveauté, forme moderne, à manches longues, ornées plis,
29.50

Robes
en popeline, façon très élégante, à manches longues, jupe plissée devant et ornée de boutons de nacre, col avec cravate rubans soie, existe en toutes teintes mode,
29.75

Robes
façon nouvelle, à manches longues, ornées plis et ceinture, col avec cravate, en popeline belle qualité, nuances modernes,
34.50

Voyez notre beau choix de
Manteaux pr dames et jeunes filles

Grands Magasins
AU SANS RIVAL
PLACE PURRY
P. Gonset-Henrioud S. A.

CONSULTEZ L'APPAREIL MAGNET AVANT DE FAIRE VOS ACHATS

Si vous souffrez

de MAUX de TÊTE, MIGRAINES, NÉVRALGIES, RHUMATISMES, MAUX de DENTS, RÈGLES DOULOUREUSES, ou de n'importe quelles douleurs, prenez des

POUDRES OMÉGA

remède des plus efficaces et supporté par l'estomac le plus délicat.

La boîte Fr. 2.— et Poudres d'essai à 25 c., dans toutes les pharmacies.

AMEUBLEMENTS

L. Augsburger-Wyler

tapissier décorateur
Rue des Poteaux 4-7

Ebénisterie - Tapisserie

Rideaux - Salons - Divans

Chaises-longues

Fauteuils tous styles

Lits en fer pour adultes et enfants

Beau choix d'étoffes et toutes fournitures pour la décoration d'appartements

Réparations soignées

MAISON SPÉCIALE DE LITERIE ... ... **AU CYGNE**

POURTALÈS 10

Commandes **Transformations**

Pour avoir de la bonne literie chaude, légère et propre, adressez-vous à nous en toute confiance. Désinfection et stérilisation par la vapeur. En magasin: plusieurs duvets chauds, prix avantageux, coutils matelas, crins et laine.

Téléphone 16.46 **BUSER & FILS.**

Pour vos Cinémas Pathé-Baby
la CINÉMATHÈQUE M. JEANNERET
— TRAVERS —
vous offre un superbe choix de films, interprétés par les meilleurs artistes de l'écran.
TARIF DE LOCATION MINIME
— CATALOGUES À DISPOSITION —

BEAU CHOIX DE CARTES DE VISITE
à l'imprimerie de ce journal

Un LOT de

1600 pièces DIRECTOIRES

jersey pure laine et laine et soie, en diverses couleurs

pour dames depuis **2.25**

pour enfants depuis **1.45**

Jules BLOCH
Soldes et Occasions - Neuchâtel

MARRONS ET NOIX

MARRONS, frais, par poste en sacs de 5, 10, 15 kg., à 35 c. par kg. Par chemin de fer, en sacs de 50-100 kg. à 30 c. par kg. **NOIX**, en sacs de 5-15 kg à 1 fr. par kg. Contre remboursement. — Société de consommation, Roveredo (Grisons).

Mon délice
Diva-Déa
graisse mélangée au beurre

POTAGERS

neuf et d'occasion
Réparations de potagers
et de tous travaux de serrurerie
Soudure autogène
Se recommande,
J. METZGER, Evole 6.

OCCASION

Belle chambre à manger complète Louis XIII. — S'adresser Villamont 29, 2me, à gauche.

SIROP BURNAND

Sirop pectoral d'une efficacité incontestée dans le traitement des irritations de la gorge et de la poitrine, toux, rhumes, bronchites, grippes, rougeole, coqueluche.

Dans toutes les pharmacies ou chez le préparateur pharmacie BURNAND, Lausanne. JH 30900 D

PULL'OVER

Dames Messieurs Enfants

80 DESSINS, TOUS EXCLUSIFS

LE PLUS BEAU CHOIX EN BONNETERIE

CASAM-SPORT

I. CASAMAYOR NEUCHATEL

AUTOMOBILISTES!

La vente réclame de notre huile **AUTO-VOLTOL** unitaire à prix réduit continue jusqu'au 15 novembre courant. Vente exclusive par l'entremise des garagistes.

Les personnes qui n'auraient pas encore reçu circulaire et bon, sont priées d'aviser les organisateurs.

Tél. N° 2 **LANGEOL S. A., Boudry.**

GRAND BAZAR SCHINZ, MICHEL & Cie

POUR NOËL

NOTRE VENTE HABITUELLE DE

JOUETS HORS SÉRIE

à très bas prix
a lieu du samedi 6 au jeudi 18 novembre

Poupées incassables - Poupées habillées et non habillées - Jeux divers - Animaux - etc.

LA CHRYSLER "I" À 4 CYLINDRES - CHRYSLER EST LA SEULE MAISON QUI PUISSE CONSTRUIRE UNE VOITURE À CE PRIX!

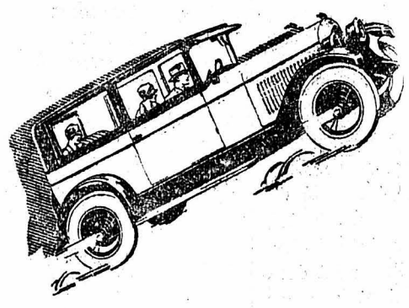

Cette puissante Chrysler coûte moins cher que toute autre voiture de dimensions plus petites se trouvant sur le marché.

Le Tourisme—la fierté et la joie infinies de conduire une belle et somptueuse voiture à soi—est aujourd'hui bien moins coûteux qu'à toute époque précédente! Chaque modèle de cette nouvelle Chrysler "I" se distingue par son élégante et spacieuse carrosserie. Chacun de ses modèles possède une allure silencieuse et régulière dépassant 80 kilomètres à l'heure—Et, outre cela—la Chrysler "I" couvre plus de 40 kilomètres pour une consommation d'essence de seulement 4½ litres. Enfin, elle se vend à un prix que seules rendent possible les immenses ressources et l'expérience que possède la fameuse maison Chrysler. Passez à nos magasins et voyez par vous-même ce que sont ces nouvelles voitures, leurs qualités *et leurs prix!*

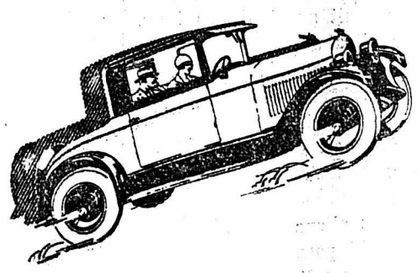

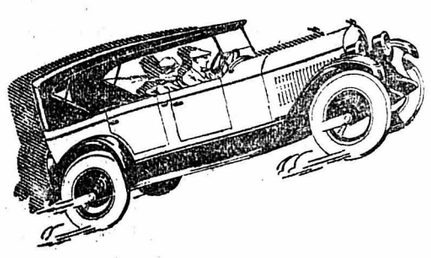

W. BLANC & L. PAICHE, PLACE DES ALPES, 6/8 RUE THALBERG, GÉNÈVE
Chrysler Sales Corporation, Detroit, U.S.A.

Pour toutes Assurances, Vie, Accidents, Responsabilité civile, Automobiles,

adressez-vous aux Compagnies

"Zurich"
Compagnie d'Assurances contre les Accidents et la Responsabilité Civile

"Vita"
Compagnie d'Assurances sur la Vie (fondée par la "Zurich")

représentées par

E. Camenzind
Agent général
8, rue des Epancheurs, Neuchâtel

LA VEUVE JOYEUSE ENFONCE TOUT

Au

PALACE

Tous les soirs
ORCHESTRE

Les maladies de la littérature

La revue « Les marges » a fait comme les autres revues : elle a ouvert une enquête sur les maladies de la littérature actuelle. Pour « Les marges » la littérature est devenue industrielle, les prix littéraires ont corrompu les écrivains et les éditeurs, la publicité littéraire se fait honteusement aujourd'hui et l'on assiste en outre à une réelle exploitation commerciale des vices les plus abjects.

Les réponses de 114 écrivains sont parvenues à la rédaction de cette revue. Citons des passages les plus significatifs de quelques-unes de ces réponses.

Tous ces bouleversements n'ont qu'une cause, et c'est la démocratie. Il est évident que la grande loi de l'univers est la loi de l'effort. Or, la démocratie refuse cet effort, et veut aboutir sans passer par les étapes nécessaires. Elle est donc, quels que soient les mots dont elle se pare, essentiellement diabolique. Tout ce qui est esprit est en outre hiérarchie. Que la question des pétroles de Mossoul ou celle des mines de la Sarre ait été résolue par la majorité, cela suffit pour juger et condamner une époque. Enfin, que dans cette époque ait pu se perpétrer un des plus grands crimes de tous les temps sans que la conscience publique se soit révoltée, cela ne me donne qu'un désir : secouer sur cette société en décomposition la poussière de mes sandales, et puisque je ne puis rien (ce sont des cas pareils qui me font regretter mon obscurité), m'en aller — ce que je vais faire cette semaine — dans un vieux mas provençal, au milieu d'oliviers, de vignes et de mimosas. Et si, dans quelques années, je m'y trouve encore, je pourrai dire, comme Sieyès, « j'ai vécu ». Car le cataclysme est commencé, et nul ne peut être sûr de pouvoir manger demain.

René BÉHAINE.

Les maladies littéraires que vous décrivez en bon clinicien ont une cause commune : le virus de l'argent. Les gens de lettres en sont atteints comme tout le monde. C'est une crise sociale, universelle. Il y a des troubles mentaux collectifs comme il y a des psychopathies individuelles. Ce ne sont, le plus souvent, que des déviations ou des excès de tendances constitutionnelles. L'industrialisation des œuvres littéraires est pathologique parce qu'elle vise à un rendement intensif par des moyens mal appropriés. Cependant, le littérateur ne peut pas demeurer étranger à la hausse générale des valeurs. C'est une question de vie ou de mort.

Louis BORDE.

Oui, je crois que la multiplicité des prix littéraires, les risibles excès de la publicité littéraire, le débordement du journalisme littéraire, tout cela qui est un peu enfantin, un peu barbare, contribue à troubler les jeunes esprits et toute la race des écrivains, gens vulnérables, futiles et éperdus. Ce qui me frappe comme le trait dominant de toute cette agitation, dans le public, chez les commerçants de la littérature comme chez les littérateurs, je vous le répète : c'est une exorbitante vanité.

Jacques COPEAU

Après tout, « les éditeurs sont faits pour vendre les œuvres qu'ils impriment ». Il est ridicule de leur reprocher de faire de la réclame pour leurs produits. Ou bien alors « donnez les livres au lieu de les vendre. » Les auteurs seront pensionnés par l'Etat. Fonctionnaires, ils travailleront huit heures par jour, afin d'assurer la nourriture intellectuelle des peuples.

La critique littéraire n'a plus aucune importance. Le public cultivé est le seul juge. C'est lui qui fait de la propagande orale pour les livres qui lui ont plu ou qui dénigre les romans qui l'ont fait dormir.

Maurice DEKOBRA

« L'américanisme » qui abolit la ligne gracieuse de nos avenues avec ses placards massifs, s'attaque aux vitrines des libraires où les romans sont vantés à la manière des spécialités pharmaceutiques, où les auteurs sont affichés comme les stars du ring et du tennis. Un éditeur à la mode se double d'un manager sans vergogne.

FAGUS

On écrit trop et trop mal. L'agriculture et les ateliers manquent de bras. Je souhaite un régime de force qui délimite pour chacun le travail qui lui convient.

Louis MERLET

Voulez-vous mon opinion tout à fait sincère ? Les prétendues maladies de la littérature présente ont toujours existé. Seulement, elles faisaient moins d'effet, parce que la littérature elle-même n'en faisait pas. Cette parente pauvre, grise et discrète, se glissait le long des murs de la vie sociale sans que personne se souciât de sa santé ou de sa maladie, de ses vertus ou de ses vices. Jamais les écrivains ne furent plus méconnus, plus abandonnés dans leur coin, que du temps du naturalisme et du symbolisme. Aujourd'hui que leur personne et leur œuvre connaissent les coups de projecteur de la publicité, on s'aperçoit qu'ils existent. Vont-ils s'en plaindre, les malheureux ? Mais qu'ils sachent bien qu'ils sont perdus s'ils se tiennent à l'écart, s'ils conservent leurs mœurs de sédentaires au milieu d'une civilisation vertigineuse. Il faut s'adapter.

F. de MIOMANDRE

« Il est une maladie littéraire que « Les marges » semblent avoir omise. Elle est causée par plusieurs bacilles épouvantablement prolifiques. Cette maladie n'a pas un nom scientifique aux consonnances barbelées. Elle s'appelle, simplement, l'ennui. »

Paul REBOUX

Je crois qu'il n'y a pas de nouvelles maladies. Même en littérature. Il n'y a que de nouveaux noms donnés à des maladies éternelles.

La publicité ? Sans doute la trouverais-je excellente le jour où un éditeur serait saisi du désir de me « lancer »...

Robert de TRAZ

Dans aucun temps, il n'y a eu plein accord entre le talent, le succès, la production et l'industrie littéraires. Mais enfin une élite, jadis, jugeait, et les bons auteurs ou les véritables auteurs arrivaient à se faire jour. Il n'y a plus d'élite depuis que tout le monde sait lire, et l'argent assure des succès si nombreux — bien qu'éphémères — qu'on n'a plus loisir de souffler entre deux génies, ni percevoir le génie authentique. Les maux que vous signalez sont donc bien réels. Ils sont incurables. Ils entrent dans la contexture même du corps social tel qu'il est... et il faut enfin se réjouir que la cause, conjointement à l'effet, aille à la ruine à grand trot.

Gonzague TRUC

Quelques-unes de ces réponses sont nettement pessimistes ; des écrivains, ceux probablement qui ont le plus souffert de la crise provoquée par la guerre, s'attaquent farouchement à toute la littérature d'aujourd'hui — sauf la leur.

D'autres, à qui la fortune a peut-être souri ne montrent pas leur inquiétude, ils ne croient pas que la littérature soit malade.

La littérature malade ? ne serait-ce pas plutôt les littérateurs ?

L'égotisme poussé à l'excès et le désir aigu de se singulariser, de se faire remarquer ; prix littéraires, décorations, etc.,... ce n'est que notre vieille vanité qui se fait plus insolente.

J.-E. Ch.

Le petit lit

Par deux fois, l'homme repassa devant la maisonnette en jetant un regard inquisiteur pardessus la haie du jardin.

— Rien n'est changé ! murmura-t-il entre ses dents.

Mal vêtu et d'aspect malpropre, malgré le chapeau melon qu'il portait, il avait un mauvais regard d'alcoolique et traînait par la main un garçonnet chétif, qui lui servait peut-être à provoquer la générosité des passants apitoyés.

Ce n'était pas le cas aujourd'hui, et il ne semblait point se soucier de mendier, car il marchait vite, en tirant l'enfant.

— Tu as bien vu la maison ? Tu sauras la reconnaître ? questionna-t-il à mi-voix, en se penchant vers lui.

Il obtint un signe affirmatif, donné comme à regret par la petite tête, au regard craintif.

Chauffés de soleil, les murs succédaient aux murs, des deux côtés de la route nationale, qui prenait le nom de Grand'Rue, en traversant le village. Au-dessus d'eux, des arbres avançaient paresseusement quelques branches. A travers les grilles ou par les portes ouvertes, on apercevait des cours ombragées et des maisons endormies dans la chaleur de midi.

L'homme et l'enfant tournèrent dans un chemin désert et se laissèrent successivement tomber au pied d'un mur bordé d'ombre.

— Ce soir, on fera la noce, dit le père d'une voix rauque. Ecoute bien. Tu vas retourner là-bas, où je t'ai dit. C'est le bon moment : tout le monde est à table. Tu t'assureras qu'il ne passe personne et tu te glisseras dans le jardin. Tu as vu la fenêtre ouverte ?

— Oui ! soupira le gosse.

— Bon ! Tu entreras par là. Débrouille-toi pour ne pas faire du bruit... C'est une chambre. Il y a une armoire à glace. La clé est toujours sur la porte ; tu n'auras qu'à tirer pour ouvrir... Mais tire doucement. La porte grince un peu... Sur une planche, tu verras des piles de serviettes. Fouille derrière : il y a des chances que tu trouves une boîte... Le coffre-fort !... C'est cette boîte qu'il faut prendre.

— Prendre ?...

La petite voix basse, apeurée, soupira ce verbe et se tut. Une taloche lui répondait.

— Attrape !... Quand je te commande quelque chose, tu n'as qu'à obéir. Tu vas aller prendre cette boîte et me l'apporter. Si tu reviens les mains vides, je te flanquerai une tripotée de première.. Tu entends ?

La petite tête se baissa, craintivement, et l'enfant se mit debout, en étouffant un soupir.

— Pas de blagues ! avertit le père. Je te guetterai au coin du mur, là-bas. Gare, si tu flanches !

Morne, le gamin s'éloignait. Le mauvais père le rappela.

— Ecoute encore ! Une supposition qu'on te pince. Qu'est-ce que tu ferais ?

— Je me sauverais ! balbutia le pauvret.

— Bon ! Et tâche de courir... Mais si tu vois qu'on va te rattraper, donne un coup de sifflet, que j'aie le temps de filer. Je n'ai pas envie d'aller en prison... Toi, tu n'as rien à craindre. Tu est trop jeune... Une autre recommandation: si on te conduit aux gendarmes, ne parle pas de moi. Dis que tu es venu seul... et que tu n'as ni père, ni mère. Et n'en démords pas, sinon gare à la raclée. C'est compris ?

— Oui.

Le long du mur, l'ombre fluette s'allongea. La tête basse, le gamin s'éloignait.

Alors, l'homme ricana.

— Ce serait farce, tout de même, qu'il se fasse prendre et que la particulière le remette elle-même aux gendarmes !

— Si je ne la rapporte pas, je serai battu...

Pour se donner le courage de suivre les instructions paternelles, le petit se répétait cela.

Il venait d'escalader la fenêtre ouverte et de pénétrer dans une chambre modeste, mais soigneusement entretenue.

Comme le père l'avait exactement décrite !...

Mais le petit voleur ne songeait pas à s'en émerveiller. Il ne pensait qu'à la besogne détestée qu'il lui fallait accomplir, et s'approchait à contre-cœur de l'armoire à glace, qu'il ouvrit avec précaution. Les piles de serviettes s'offrirent à sa vue. Il les écarta, enfonça son bras, fouilla et ramena un coffret de bois verni, dans l'intérieur duquel tintèrent quelques pièces de monnaie, reposant sur un lit de coupures : la modeste réserve d'un ménage économe.

Le garçonnet n'eut même pas la curiosité d'ouvrir. Il n'obéissait qu'à la crainte. Serrant son butin, il se prépara à s'enfuir.

Mais, pour regagner la fenêtre, il lui fallait traverser la chambre, dont la paisible intimité lui apparut alors. Il s'arrêta, tout ému, contemplant, près du grand lit protecteur, un tout petit lit d'enfant, aux draps bien bordés — un lit vide qui semblait attendre.

Des larmes jaillirent des pauvres yeux emplis d'une soudaine détresse. La voix enfantine bégaya :

— Moi aussi, quand j'étais tout petit, je couchais près de maman... Je me souviens...

Il se détourna et se trouva en face de la cheminée sur laquelle étaient rangées des photographies, entre autres celle d'une jeune femme portant dans ses bras un enfant aux cheveux bouclés.

Ce fut sur celle-là que se posèrent, agrandis par une émotion intense, les yeux noirs du petit voleur. Et il était si bouleversé qu'il n'entendit pas une porte s'ouvrir.

Une jeune femme entrait.

Mais malgré l'armoire ouverte et la boîte reconnue dans une des mains du petit voleur, elle ne cria pas tout de suite, stupéfaite par le spectacle de cet enfant, en contemplation devant la photographie, qu'il avait saisie et qu'il couvrait de baisers.

Elle demeura ainsi un long moment, jusqu'à ce qu'elle vît l'enfant reposer tout à coup la photo, se précipiter vers l'armoire et y replacer le coffret.

— Qu'il me batte plutôt ! murmura-t-il d'une petite voix résolue.

Alors, elle lui posa doucement la main sur l'épaule.

— Qui es-tu, petit ? Pourquoi embrassais-tu cette photographie ? demanda-t-elle d'une voix tremblante.

Il sursauta, mais ne chercha pas à fuir. Ses yeux allaient du visage anxieux et triste à la photographie, puis revenaient au visage.

Et, tout à coup, le petit s'élança vers la jeune femme.

— Maman ! appela-t-il en tendant les bras.

Mis en fuite par le coup de sifflet, qui avait brusquement déchiré l'air, lourd de chaleur, l'homme galopait, courant vers le refuge du bois.

— Tant pis pour lui ! rageait-il. Je ne regrette que l'argent... Lui, on le collera à l'assistance, comme un gosse sans famille... Elle ne le reconnaîtra pas, je pense... Il a grandi depuis le jour où je l'ai plaquée en emmenant le gosse et les économies... Un fameux tour !

— N'aie pas peur, maman !... Ce n'est pas pour l'appeler que j'ai sifflé. Au contraire. C'est pour qu'il se sauve... Mais, à moi, dis, tu me pardonnes d'être venu prendre ta boîte? Il m'avait dit qu'il me battrait si je ne la lui rapportais pas...

Blotti contre la mère, qui l'avait assis sur ses genoux, l'enfant fermait les yeux sous la pluie de baisers.

— Il ne te battra plus, mon petit, mon chéri !... Ce soir, c'est dans ton petit lit que tu coucheras... dans ton petit lit que je refaisais tous les jours, pour me donner l'illusion de t'attendre... Et te voilà !... Ah ! comme il a bien fait de vouloir me causer encore plus de peine, ton méchant papa !...

H.-J. MAGOG.

Le commerce et l'industrie de la nacre

Les principales pêcheries de nacre sont celles d'Australie et surtout de Queensland et du détroit de Torrès ; celles très anciennes — elles étaient connues avant notre ère — et très réputées au moyen âge, de Ceylan et du détroit de Manaar ; celles de l'Océanie française dans les lagons madréporiques de Tuamotou et les atolls des îles Gambier. Le golfe Persique, le golfe du Mexique, la Californie, le Venezuela, les côtes des grandes îles du Pacifique et de l'océan Indien, la côte des Somalis, etc..., apportent leur appoint au marché des nacres surtout.

On estime à 46 millions le nombre d'huîtres pêchées à Ceylan en 1925. Et, dans la même année, les colonies françaises ont exporté 2600 tonnes d'huîtres nacrières ainsi réparties :

Etablissements français de l'Océanie, 1097 tonnes; Nouvelle-Calédonie, 312; Nouvelles-Hébrides, 153 ; Madagascar, 139 ; Indochine, 105, avec quelques faibles quantités provenant de la Guadeloupe et du Dahomey. Cette exportation se chiffre pour une valeur de près de 20 millions de francs Le marché de Marseille, concurrencé avant la guerre par celui de Hambourg qui recevait une grande partie des nacres de Tahiti, l'est à présent par celui de Londres, ce qui est d'autant plus regrettable que l'industrie nacrière, si développée en France avant la guerre, qu'elle occupait la première place parmi les autres pays (4000 ouvriers de la nacre), travaille maintenant avec l'outillage perfectionné des usines modernes.

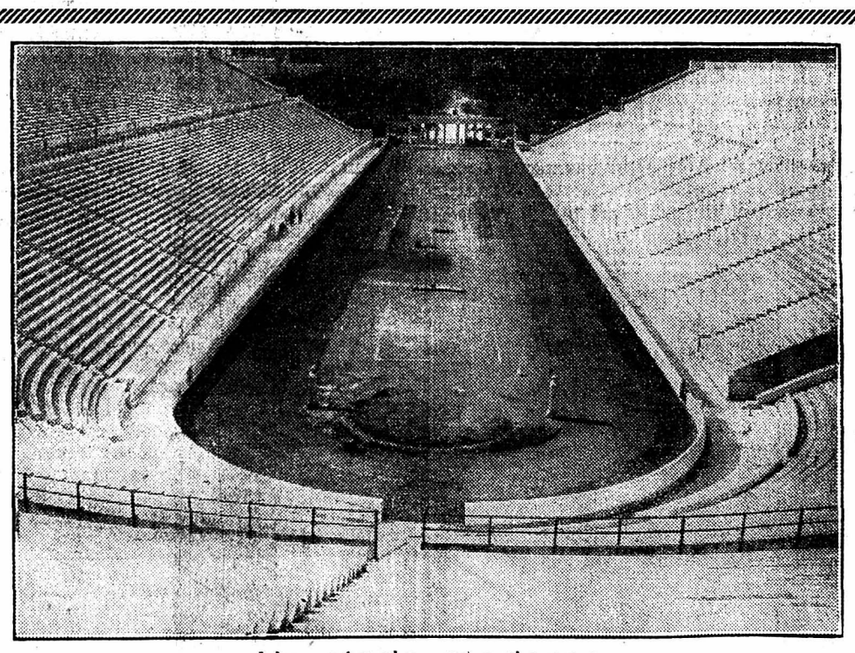

Un stade moderne

Alors que dans la Grèce antique, ce mot de «stade» n'évoquait que la mesure itinéraire d'une course sportive, il désigne maintenant l'ensemble de la construction, soit les places en amphithéâtre qui entourent et dominent l'espace sablé ou gazonné sur lequel ont lieu les jeux et concours sportifs et qui sont une fidèle reproduction des arènes de l'antiquité.

Celui dont nous donnons ci-dessus la reproduction, vient d'être édifié à Athènes, où il va être inauguré solennellement sous peu.

Athènes, la principale ville de l'ancienne Grèce et la capitale de l'actuelle, avec ses 300,000 habitants, va donc être dotée d'un stade moderne, au centre duquel il y aura place pour trois terrains de jeu — football ou tennis — et une piste qui ne mesurera pas moins d'un kilomètre.

Le centenaire de la découverte du brome

(Du « Temps »)

Dans sa séance du 28 novembre 1825, l'Académie des sciences recevait et acceptait un pli cacheté intitulé : « Recherches chimiques », et dont l'auteur était un jeune homme de 23 ans, Antoine-Jérôme Balard, préparateur de chimie du professeur Anglada à la faculté des sciences de Montpellier.

Quelques mois plus tard, à la séance du 3 juillet 1826, Etienne Bérard, professeur à la faculté de médecine de Montpellier et correspondant de l'Académie des sciences, lisait au nom d'Antoine-Jérôme Balard un mémoire intitulé : « Sur une substance particulière contenue dans l'eau de mer et désignée par l'auteur sous le nom de muride. »

Comment Antoine-Jérôme Balard était-il parvenu à découvrir, puis à isoler le brome ?

La présence de l'iode venait d'être constatée dans une plante marine des côtes de l'Océan, et le jeune savant s'était demandé si les végétaux qui vivent dans la Méditerranée renfermaient de même une dose de ce métalloïde. Il avait donc été amené à analyser un grand nombre de productions méditerranéennes, et dans chacune d'elles il avait pu déceler la présence de l'iode. Cependant, une plante familière près de Montpellier, et qui se trouve dans les eaux d'un canal, tantôt au-dessus de l'écluse, au milieu de l'eau douce, tantôt submergée par l'eau de la mer, ne lui avait jamais présenté d'iode dans le premier cas et lui en avait toujours offert dans le second. Ce phénomène tendait à prouver que l'eau de la Méditerranée contenait elle-même du métalloïde. Et Antoine-Jérôme Balard avait orienté ses recherches vers les eaux mères des marais salants de Montpellier.

Pour déceler l'iode dans ces lic[illegible] concentrés, il suffisait de pratiq[illegible] des additions lentes de chlore. Mais, en opérant ainsi, le jeune chimiste avait remarqué que l'iode, une fois isolé, le liquide se colorait et conservait une teinte jaune. Les eaux mères des salines contenaient donc une autre substance chimique, et qu'il s'agissait de recueillir.

Friand de la vérité, mais n'ayant à sa disposition que des ressources de laboratoire médiocres, Antoine-Jérôme Balard avait réussi, après de multiples essais, à isoler le nouveau corps par le moyen de l'éther et de la potasse. Liquide d'un rouge brun opaque en couches épaisses et d'un rouge hyacinthe par transparence, en couches minces, tel était le «muride» renfermé dans le petit tube scellé qu'Etienne Bérard avait présenté à l'Académie des sciences le 3 juillet 1826.

La découverte d'Antoine-Jérôme Balard avait une grande importance.

Elle soulevait, tout d'abord, une question d'équilibre parmi les éléments chimiques. Le brome venait se placer si exactement entre ses deux aînés, le chlore et l'iode, qu'on aurait presque pu le décrire avant de le connaître, en prenant un moyen terme entre les propriétés de ces deux métalloïdes. Pour la première fois, on voyait ainsi apparaître dans le monde chimique l'existence de familles parmi les éléments.

En plus de cet enseignement précieux d'ordre philosophique, la découverte du brome ne tardait pas à avoir sa répercussion dans le domaine des sciences appliquées. Daguerre utilisait alors pour ses reproductions photographiques l'iodure d'argent. Ce sel, qui présentait déjà un grand progrès sur le chlorure d'argent, exigeait encore de longues minutes de pose. La photographie ne pouvait donc pas prétendre à fixer l'image véritable de la vie, puisque celle-ci devait être en quelque sorte interrompue pendant le temps que la substance chimique subissait l'action du soleil.

Avec le brome, quelques secondes de pose devenaient suffisantes sous l'influence de la lumière, même diffuse. La découverte du jeune Antoine-Jérôme Balard donnait donc à l'art de la photographie le moyen d'atteindre son but : enregistrer la vie d'une façon instantanée. Aujourd'hui encore, le brome est, comme on sait, couramment utilisé dans la fabrication des plaques et des papiers photographiques. Ses usages sont d'ailleurs nombreux. Outre son emploi comme agent thérapeutique, il est d'une application courante et fructueuse dans les recherches de chimie organique. Et c'est au concours des dérivés bromés que l'on doit plusieurs synthèses organiques de première importance, telles que la garance et la vanille artificielles.

FEUILLETON DE LA FEUILLE D'AVIS DE NEUCHATEL

Fanfan-la-Tulipe

PAR 39

PIERRE GILLES

Le maréchal ne put réprimer un geste d'impatience fort voisin de la colère, lorsqu'un majordome arriva fort à propos pour supporter sa mauvaise humeur.

Il était suivi d'un courrier couvert de poussière, et le maréchal, reconnaissant l'uniforme de la maison du roi, rengaina ses imprécations. Le messager tendit au grand chef une lettre couverte de cachets et revêtue du sceau royal.

Maurice de Saxe décacheta la missive et la lut rapidement... Une ride creusa son front et, congédiant d'un geste les deux hommes, il se rapprocha de la comédienne.

— Madame, fit-il, Sa Majesté m'ordonne de me rendre immédiatement aux armées...

— La guerre recommencerait-elle ?

— Oui, Madame, et il va falloir que je parte sur-le-champ. N'aurez-vous pas pitié de moi ?... Allons, ne soyez pas farouche !... Ce baiser, quand l'aurai-je ?...

— Lorsque vous reviendrez victorieux, Monseigneur !

Le maréchal eut un geste désespéré. Mais une heureuse idée venait sans doute de lui traverser la cervelle, car il reprit avec entrain :

— Madame, je vous aime à un point que je ne saurais vous le dire ; et, comme votre présence m'est trop agréable pour que j'y renonce, je vais vous faire une proposition.

« J'ai l'intention, au cours de notre prochaine campagne, d'offrir quelques divertissements à mes officiers, et je vous invite, en conséquence, à me suivre sur le front des armées avec vos comédiens.

Cette invitation courtoise était un ordre ; et Mme Favart connaissait trop bien le maréchal pour ne pas savoir qu'un refus d'obéissance de sa part ne ferait qu'aggraver la situation de son mari. Cependant, elle demeura silencieuse.

Le maréchal reprit, avec un accent d'inquiétude sous lequel perçait déjà une pointe de menace :

— Une comédienne française peut-elle refuser d'aller recueillir les applaudissements de nos héros ?...

— Soit ! se décidait la charmante femme, sans le moindre enthousiasme. Je vais prévenir ma troupe qui est demeurée à Blois !

— J'ose espérer que vous me ferez la grâce de partager mon carrosse jusqu'à Paris.

La comédienne acquiesça. Et après avoir adressé une profonde révérence à son illustre soupirant, elle se dirigea vers le château, afin de prévenir ses compagnons. Ce voyage ne l'enchantait guère ; mais elle s'en consolait en pensant que peut-être il servirait à délivrer Favart !...

Une heure après, la berline du prince se rangeait devant le perron d'honneur du château. Plusieurs laquais y entassèrent, en hâte, les bagages des deux femmes et les cantines de leur maître.

Un peloton de la garde particulière du maréchal s'en vint prendre position derrière la voiture, tandis que Fanfan, en petite tenue, et monté sur un cheval fringant, se plaçait à la portière.

Perrette et La Favart, en costume de voyage, survenaient enfin avec le maréchal qui, lui aussi, avait arboré son uniforme de campagne. Maurice de Saxe aida galamment la comédienne à monter dans la berline, tandis que la jeune fille envoyait furtivement un baiser au porte-fanion.

Un commandement bref, le postillon fouetta ses chevaux, et le lourd véhicule s'ébranla, suivi par les cavaliers de l'escorte.

... Pendant que le carrosse du maréchal roulait vers la capitale, un groupe de cavaliers, composé de quatre hommes, galopait sur un petit chemin de traverse situé à quelques lieues de Chambord.

Ces quatre voyageurs n'étaient autres que le chevalier de Lurbeck et les trois Anglais dont nous avons déjà fait la connaissance. L'un tirait un cheval de bât lourdement chargé de petits fûts recouverts par une bâche. Bientôt, ils débouchaient sur la rive droite de la Loire, à quelques centaines de mètres d'un pont dont les arches de pierre se découpaient sur les eaux claires de la rivière. Ce pont, jeté sur un bras du fleuve, n'existe plus de nos jours. Il était solidement bâti et une rambarde en bois servant de parapet courait sur tout son long. La voie qui le traversait aboutissait à la route d'Orléans et la berline du maréchal, venant de Chambord, devait fatalement emprunter cet itinéraire pour regagner Paris.

Lurbeck, qui chevauchait en avant, fit un geste de la main ; ses trois compagnons arrêtèrent leurs montures.

— C'est ici que nous allons l'attendre !

— Vous êtes sûr qu'il passera par là ? interrogea l'un des trois complices.

— Vous pensez bien que j'ai pris mes renseignements. Sa voiture doit s'arrêter au relais où nous sommes passés tout à l'heure pour y changer de chevaux. J'ai laissé là un homme à moi qui doit se charger de griser le postillon...

— Et si, au dernier moment, le départ avait été différé ?

— Le maître de poste m'a déclaré qu'il attendait un personnage de marque et qu'il avait reçu l'ordre de lui préparer les meilleures bêtes de son écurie...

— « All right !... »

— Mais, agissons vite ; car, si mes calculs sont exacts, ils seront là dans deux heures.

Les quatre hommes descendirent le talus qui les menait aux berges de la Loire. C'étaient des cavaliers consommés et rien qu'à la façon dont leurs jambes nerveuses serraient les flancs de leurs montures, on pouvait se rendre compte qu'aucun exercice d'équitation ne leur était étranger. Ils sautèrent à terre et, après avoir soulagé le cheval de bât de sa charge, le plus jeune d'entre eux prit les quatre bêtes par la bride et s'en fut les attacher à un arbre de la rive. Puis, ils tinrent de nouveau conseil.

— Nous allons, dit le chevalier, disposer nos barils de poudre sous chaque arche du pont, chacun des barils sera relié au parapet par un cordeau détonant et nous répandrons sur la chaussée de ce pont une traînée de poudre qui s'allongera jusqu'à la mèche que nous allumerons d'ici. Parry se placera en sentinelle. Holmes mettra le feu à la mèche. Au moment où Parry signalera l'arrivée du carrosse, Holmes battra son briquet. Quant à vous, Barnell, vous tiendrez les chevaux au cas où le bruit de l'explosion les effaroucherait.

Tous approuvèrent ce plan infernal.

Cependant, Parry observait :

— Il se peut que le maréchal ne soit que blessé, et qu'une fois la voiture précipitée dans le fleuve, il parvienne à se tirer d'affaire !

Lurbeck eut un atroce sourire.

Avec le sang-froid d'un criminel endurci qui a prévu jusque dans ses moindres détails l'exécution de son forfait, le Danois reprenait :

— Les sables mouvants de la Loire sont terribles en cet endroit... En très peu de temps, le maréchal, ses chevaux et sa berline seraient entièrement enlisés... Et si le feu, l'eau et le sable leur faisaient grâce, nous les achèverions, voilà tout !... Nous jouerons là une partie décisive ; il faut la gagner. L'endroit est bien choisi : seules, quelques charrettes de paysans traversent ce pont le matin et le soir, et si un témoin quelconque nous gênait, une bonne balle entre les yeux lui ôterait à jamais l'envie de se mêler de nos affaires...

« Maintenant, au travail !... »

Lurbeck et Holmes transportèrent à bras les barils, autour desquels étaient enroulés les cordeaux détonants. Parry, déposant à terre son fardeau, déroula une échelle de corde qu'il avait décrochée du pommeau de sa selle et qu'il attacha au parapet. Alors, il se laissa glisser dans le vide jusqu'à raser l'eau qui glougloutait sous l'arche. Lurbeck et Barnell descendirent par l'amarre un des tonneaux, que l'homme suspendit sous une arche, au-dessus de la rivière, dont le fond était visible.

Une bande de poissons effarouchés se dispersa dans un remous argenté.

— Il y aura de la friture ce soir ! fit ironiquement le chevalier.

Ils recommencèrent aussi heureusement la même manœuvre et bientôt un second baril se trouva accroché sous la deuxième arche, relié au second par un cordeau dont l'autre extrémité aboutissait au milieu du pont.

(A suivre.)

(Reproduction autorisée pour tous les journaux ayant un traité avec la Société des Gens de Lettres.)

La guérison du franc ?

(De notre correspondant)

La livre est à 143 fr., le dollar à 29 fr. et le suisse à 570 fr. Oui, mais...

PARIS, 6. — Le franc se guérit, le franc est entré en convalescence ! C'est ce que ne cessent de nous répéter chaque jour depuis une semaine ou deux tous les journaux gouvernementaux et même pas mal d'autres. Le franc se guérit ? Voire ! Disons plus simplement que le franc monte constamment depuis quelque temps et que, ces jours derniers, il a même fait quelques bonds impressionnants, gagnant parfois, en l'espace de 24 heures, près de sept points sur la livre sterling et près de 30 points sur le franc suisse. Mais pourquoi monte-t-il ? C'est cela qu'il serait intéressant de savoir, car on ne pourra réellement dire que le franc se guérit que le jour où sa hausse sera justifiée par la situation politique, économique et financière du pays.

Les journaux que je viens de nommer le savent bien. Aussi se donnent-ils beaucoup de peine pour démontrer que cette situation n'est point mauvaise. Mais ils ne peuvent tout de même pas nier, qu'au point de vue politique, la situation reste tendue à l'extérieur comme à l'intérieur, qu'au point de vue économique, il y a des écarts inquiétants entre la production et la consommation, et qu'en ce qui concerne les finances, on nage en plein dans l'inconnu.

Alors, qu'est-ce qui fait monter le franc ? La confiance ? Hé oui, peut-être. Elle a contribué en tout cas puissamment à provoquer cette hausse qui fait se pâmer d'aise les optimistes impénitents et qui affole les gens prudents qui avaient converti la partie mobile de leur portefeuille en livres et en dollars. Il suffit de peu, parfois, de quelques déclarations grandiloquentes, de quelques mesures qui frappent l'esprit de la foule, pour rétablir brusquement la confiance, une confiance qui gagne tout le monde, même — et c'est cela surtout que je trouve admirable — ce monde de la finance que l'on s'imagine volontiers comme étant très méfiant.

Seulement voilà, la confiance, si elle est prompte à naître, est aussi prompte à disparaître. Elle n'a pas la vie dure. C'est une valétudinaire qu'il faut constamment soigner, surveiller, sans quoi elle vous passe entre les doigts. Et c'est peut-être justement pour l'entretenir qu'on fait monter le franc. Dans ce cas, cette hausse serait à la fois cause et effet.

Car il faudrait que le franc monte à la veille de la rentrée des Chambres. Le contraire eût été une vraie calamité. Songez que cette Chambre du 11 mai 1924, cette chambre de gauche et de l'extrême gauche, va être appelée à ratifier des mesures qui sont diamétralement opposées à ses principes. Croyez-vous qu'elle le ferait si elle n'y était pas obligée par la pression de l'opinion publique ? Mais le franc monte, il ne cesse de monter, et cela suffit pour que le bon public s'imagine que la situation s'est améliorée. Et la Chambre devra tenir compte de cet état d'esprit. Du moins l'espère-t-on dans les milieux gouvernementaux. Et peut-être cet espoir se réalisera-t-il.

Mais après ? S'imagine-t-on réellement que les mesures prises suffiront pour redresser la situation financière ? Nous avons déjà démontré ici même que l'augmentation des impôts et la compression de certains budgets ne sauraient suffire pour assainir réellement les finances du pays. Au surplus, ce sont des armes à deux tranchants. L'augmentation des impôts fera rentrer plus d'argent au trésor, mais elle entraînera aussi une hausse du coût de la vie dont on s'aperçoit dès maintenant... et comment. Elle nous replacera donc forcément à bref délai devant l'alternative qu'on essaie vainement d'éviter : restriction ou inflation. Si c'est ce dernier terme que l'on choisit, la dégringolade du franc recommencera de plus belle. Si c'est le premier, le mécontentement sera général et la confiance disparaîtra rapidement. Quant aux compressions des dépenses, je constate qu'elles se sont faites surtout au détriment du budget de la guerre. Plaise aux dieux que nous n'ayons pas à le regretter plus tard.

Quoi qu'il en soit, il est en tout cas hors de doute que ces mesures ne sauraient suffire, et comme on n'ose pas en prendre d'autres qui seraient plus efficaces, tel que l'affermage des monopoles, on sera donc forcé de recourir à l'aide de l'étranger. Mais là, nous tournons dans un cercle vicieux. L'Amérique ne veut nous avancer des fonds qu'après ratification de l'accord Mellon-Bérenger, et l'opinion publique française ne veut pas entendre parler de cet accord. Que faire ? On parle de nouvelles négociations. En réalité, je puis vous affirmer que, contrairement à toutes les nouvelles qui ont été lancées ces jours derniers dans la presse, on ne sait pas encore comment on sortira de ce dilemme. Là, comme ailleurs, on cherche à gagner du temps.

Comme on le voit, la situation ne justifie aucunement l'étonnante hausse de ces jours derniers. Il est donc certainement prématuré de parler de la « guérison du franc ». Le franc se guérira, espérons-le, mais cela ne sera certainement pas par un miracle de la confiance, mais par un long et patient redressement de la situation financière. Or, pour l'instant, on n'a même pas encore commencé à y travailler sérieusement.

M. P.

POLITIQUE

ESPAGNE

Nouvelles arrestations

MADRID, 8 (Havas). — M. Alexandre Lerroux, chef du parti républicain espagnol, a été arrêté samedi et remis aux autorités militaires.

Une soixantaine de personnes affiliées aux partis avancés auraient été arrêtées dans différentes localités de la frontière.

GRÈCE

Succès des républicains

ATHÈNES, 8 (Agence d'Athènes). — Les élections ont eu lieu à Athènes et dans toute la Grèce dans l'ordre le plus parfait. La participation des électeurs a été énorme. Les premiers résultats officiels connus jusqu'à ce matin donnent une majorité incontestable de plus de 60 pour cent aux groupes républicains, notamment à l'Union libérale, dont les chefs sont MM. Cafandaris et Michalacopoulos.

ATHÈNES, 8 (Agence d'Athènes). — D'après les premiers résultats, les partis républicains ont réuni 64,250 voix, les royalistes 32,969, les ralliés à la République (parti du général Metaxas), 14,130.

ÉTRANGER

A son lit de mort. — On mande de Varsovie: La police a reçu d'un consul polonais en Amérique un rapport disant qu'un émigré polonais a déclaré, à son lit de mort, avoir été l'auteur d'un quintuple assassinat commis à Ilskin, en 1876. La famille d'un boucher avait été massacrée, en effet, en ce temps-là, et l'on n'avait pu retrouver le meurtrier.

Des fouilles ont été effectuées et ont abouti à la découverte des cinq squelettes.

Accident d'aviation en Bolivie. — Un aéroplane s'est écrasé sur le sol, dimanche, près de Santa-Cruz. Le pilote, le mécanicien et quatre passagers, dont une femme et le consul de Bolivie à Arica ont été tués.

Une question coloniale importante pour la Suisse

On a pu lire dernièrement dans de grands journaux des nouvelles — certainement tendancieuses — annonçant que le Portugal envisageait la question de vendre ses colonies africaines à l'Italie. Cette nouvelle-là ne fut pas confirmée, et le ministre du Portugal à Berne a répondu à quelqu'un, qui lui demandait des renseignements, que le bruit était dénué de tout fondement.

Il est assez curieux de constater, que deux petites nations européennes possèdent les plus riches parties de l'Afrique. La Belgique possède le Congo et le Portugal l'Angola et le Mozambique.

Ces deux dernières colonies sont d'une richesse énorme et ne sont encore que très incomplètement exploitées : on comprend qu'elles puissent tenter certaines nations, moins bien partagées.

Le Portugal gardera ses colonies ; tout au plus verrons-nous se former, dans un avenir que nous ne croyons pas éloigné, des Etats-Unis d'Afrique comportant les provinces sud-africaines, la Rhodésie, le Congo belge, l'Angola et le Mozambique.

On sait que des centaines de Suisses sont employés dans les colonies portugaises, ils y forment le plus fort élément étranger et ont réussi à inspirer une grande confiance au gouvernement portugais — très aimable pour notre pays — grâce à leur honnêteté et à leur intelligente activité. Les principales compagnies commerciales de Mozambique sont des sociétés qui ont été fondées ou développées par des Suisses ; elles occupent et exploitent d'immenses territoires que l'on peut parcourir des mois durant.

Si, pour une raison ou pour une autre, ces colonies passaient à un autre pays, nous ne serions pas certains de garder nos intérêts. L'heureuse collaboration qu'il y eut toujours entre le gouvernement portugais et les compagnies suisses — qui ont indiscutablement développé le pays — peut nous faire souhaiter que la situation ne change pas.

J.-E. Ch.

J'ÉCOUTE...

Avis aux « étrangers »

Les Italiens se donnent la loi qu'ils veulent, ou, plutôt, ils accepteront celle que M. Mussolini voudra leur donner. Mais, dans l'ample série de mesures draconiennes et d'exception que le télégraphe nous a fait connaître l'autre jour, et qui ont été élaborées sous le coup du dernier attentat contre M. Mussolini, il en est une qui vise les étrangers à l'étranger et qui est une atteinte intolérable au droit des gens.

Le projet de loi stipule, en effet, que tout citoyen ou « tout étranger » commettant « en territoire étranger », les délits énumérés dans ladite loi est puni selon cette loi et jugé dans le royaume même, s'il a déjà été jugé à l'étranger.

Or, la loi qualifie, entre autres, de délit, le simple fait pour un citoyen italien — on remarquera que la loi ne parle plus de « sujet italien », bien que l'Italie soit censée être encore un royaume — de répandre hors du territoire des nouvelles fausses, exagérées ou tendancieuses sur les conditions intérieures de l'Etat, puisqu'elle punit cet acte de 5 à 15 ans de réclusion.

Elle punit de 15 à 30 ans de réclusion le simple fait encore de se concerter en vue d'actes risquant de compromettre l'unité de l'Etat et ces actes eux-mêmes sont punis de mort. Enfin, l'instigation, par la voie de la presse, d'actes analogues, ou leur apologie, entraîne des condamnations à 5 ou 15 ans de réclusion.

Voilà avertis les socialistes à l'étranger et tous ceux qui, en général, à l'étranger, dénoncent le régime. Qu'ils se gardent bien de se rendre en Italie ! Le « Bel paese » n'est plus pour eux.

M. Mussolini croit-il sincèrement, cependant, que, par ces mesures, il va imposer silence à la terre entière? Le «Duce» vient de se dire notre ami et grand admirateur de la Suisse. Nous en avons été touchés. Mais ne pourrait-il pas songer, dès lors, à nous imiter jusqu'au bout, en considérant tout le parti que nous avons su tirer de l'application intégrale de la liberté et de toutes les fâcheuses expériences que nous avons faites, chaque fois que nous avons voulu la brider ou la limiter ?

Pendant la guerre, les gens qui passaient les frontières, en arrivant sur notre territoire, disaient avec un grand soupir de soulagement : « Ici, on respire enfin », Est-ce que M. Mussolini croit vraiment que son régime sera plus solide, quand il aura fait que tous les « citoyens » italiens tournent leurs regards vers les frontières au-delà desquelles on peut enfin respirer librement ?

La fermeté est une belle chose. Il ne faut pas la confondre avec la dureté ou le despotisme.

M. Mussolini pense-t-il vraiment amener l'univers entier à dire « oui et amen », quoi que ce soit qu'il décide et comme il lui convient de le décider !

Il est temps qu'il se souvienne que la mansuétude est encore le plus beau titre de gloire dont puisse se parer un homme d'Etat.

FRANCHOMME.

SUISSE

Tribunal fédéral et presse. — Le Tribunal fédéral a décidé samedi, touchant les poursuites pénales soulevées par un article de presse, que lorsque le rédacteur responsable ou l'auteur de l'article incriminé n'habite pas le canton dans lequel paraît le journal ou l'imprimé, ces poursuites ne peuvent se faire qu'au lieu où paraît ce journal ou cet imprimé.

Le rédacteur responsable (ou l'auteur de l'article) ne peu être poursuivi devant le tribunal du lieu d'habitation que civilement et non pénalement.

BALE-VILLE. — Devant le tribunal militaire de la quatrième division a comparu le caporal M., incorporé dans un bataillon bâlois, inculpé d'insoumission. M. avait refusé, le 2 août dernier, de se présenter à l'école d'officiers. Pour sa défense, il allégua qu'il n'avait accepté de faire cette école que sur les instances de son colonel, mais que pour des raisons d'affaires, il n'avait pu accomplir cette école cette année, ayant déjà été cent jours au service. L'inculpé fut encouragé dans sa manière d'agir par le chef de section de sa localité qui lui déclara qu'on ne pouvait le contraindre à faire cette école. L'auditeur réclama une peine de 4 semaines de prison et une année de privation des droits civiques. Le tribunal acquitta le caporal M., estimant que les autorités militaires avaient manqué d'égards dans le cas particulier.

VAUD. — Lundi matin, vers une heure, près de l'intersection des routes de Genève et de Morges, à Lausanne, une automobile montée par cinq personnes, quittait la ville lorsque son conducteur n'en fut plus maître. La voiture alla tamponner un poteau indicateur de routes, puis fut projetée dans le fossé, où elle se retourna.

Deux personnes sortirent indemnes de l'accident mais il n'en était pas de même pour les trois autres, qui restèrent inanimées. L'un des blessés souffrait d'une violente commotion cérébrale et de contusions. Les deux autres blessés portaient différentes blessures et fractures. On redoute en outre des lésions internes.

Sur l'ordre d'un médecin, les trois blessés furent dirigés sur l'hôpital cantonal. L'automobile, séquestrée par la police, a été ramenée à Lausanne. Elle est en fort piteux état.

Les cinq occupants de la voiture sont tous des jeunes gens domiciliés à Morges.

— Au cours de recherches opérées par la police de sûreté, un inspecteur de la sûreté se trouvait, samedi, vers midi, dans un petit hôtel de Lausanne. Trois individus se trouvaient là et lui parurent suspects ; ils semblaient correspondre à un signalement donné.

L'inspecteur invita les trois individus à l'accompagner à la sûreté, lorsque brusquement l'un d'eux s'enfuit dans les escaliers et gagna les combles de l'immeuble. C'était un aveu. Le policier s'empara des deux autres et, seul, les conduisit dans les bureaux de la sûreté.

Après interrogatoire, on s'aperçut que la prise était bonne. Les deux individus faisaient partie d'un trio qui, dans la nuit de vendredi à samedi, avait cambriolé le bureau de la gare d'Aigle, à l'aide d'un matériel perfectionné.

Il est fort probable que ces individus sont les auteurs des nombreux cambriolages de gare, commis en Suisse, depuis un mois.

Les recherches de la police continuent pour déterminer le rôle exact de ces individus dans ces vols. Le troisième larron, qui a pris la fuite par les toits n'a pas encore pu être retrouvé jusqu'ici. On sait cependant qu'il s'agit d'un dangereux repris de justice.

— Lundi matin ont commencé devant le tribunal criminel du district de Lausanne les débats de la faillite de la Banque d'Escompte et de change S. A., ci-devant Banque Steiner, à Lausanne. Les inculpés sont : Arnold Bürgi, directeur de la banque, Walter Kiefer, fondé de pouvoir, Armand Duport, ancien notaire et président du conseil d'administration de la banque, et Milan Ertschitch, Serbe, ancien président du conseil d'administration. L'acte d'accusation constate que la banque s'est livrée à une quantité incroyable d'opérations frauduleuses et que le passif s'élève à trois millions et demi de francs. Les victimes de cette immense escroquerie sont surtout des personnes de condition modeste, petits artisans, campagnards, employés, ouvriers. On prévoit que les débats dureront une dizaine de jours.

Un savant suisse à l'honneur

L'université de Paris a décerné samedi le diplôme de docteur « honoris causa » à cinq savants étrangers, dont M. Eugène Guye, professeur à la faculté des sciences de Genève.

L'éloge de M. Guye est prononcé par M. Maurain, doyen de la faculté des sciences.

M. Guye a porté son activité scientifique dans tous les domaines : recherches de science pure, applications industrielles, problèmes philosophiques basés sur l'aspect moderne des lois physico-chimiques, etc. Après de brillantes études, M. Guye fut attaché pendant quelques années à l'Ecole polytechnique fédérale.

C'est là qu'il s'occupe des applications de l'électricité. Des travaux en collaboration avec son frère sur la synthèse des composés oxygénés de l'azote, lui valurent la grande médaille d'or de la Société française d'encouragement pour l'industrie nationale, ainsi que la médaille Olivier de Serres de la Société d'agriculture. Il convient de citer également ses travaux sur les rayons cathodiques et le rayonnement du radium. Ses observations sont en excellent accord avec les formules théoriques de Lorentz et d'Einstein.

La hausse du franc français et ses conséquences en Suisse

On nous prie de reproduire l'article suivant du « Nord vaudois » :

Le franc français reste au-dessus de 16 ; il a donc haussé de 50 p. c. depuis la crise politique de fin juillet. La France va-t-elle, à l'exemple de sa voisine belge, procéder à sa stabilisation monétaire ? Elle n'y songe pas, pour le moment du moins. Il y a cette différence de situation entre la Belgique et la France que la première a consolidé sa dette extérieure, la seconde pas. La Chambre n'abordera pas avant le début de 1927 la question de la ratification des dettes interalliées, et elle ne les ratifiera probablement qu'avec certaines réserves. M. Poincaré estime, d'autre part, qu'il est prématuré de parler de stabilisation, le franc n'étant pas, à ses yeux, coté à sa juste valeur. La France est donc dans une période de préstabilisation. On veut attendre que la devise ait trouvé une certaine fixité ; la stabilisation légale suivra la stabilisation de fait.

En attendant, la hausse du franc ne laisse pas de causer un sérieux malaise au monde économique français. Le commerce, qui s'est approvisionné alors que la livre cotait 200, ou davantage, a énormément de peine à rentrer dans ses fonds. Pareil phénomène a été observé ailleurs. Naguère, une hausse de quelques points de la couronne tchécoslovaque avait paralysé l'industrie en Bohême. En France, le gouvernement cherche à parer à la situation. Il y a peu de mois encore, le Trésor achetait des francs pour enrayer la baisse ; à cette heure, il en vend pour modérer la hausse, c'est-à-dire qu'il achète force livres sterling et dollars. Le fonds Morgan ou, si l'on aime mieux, la masse de manœuvre Morgan, qui avait été mise à contribution pour éviter une débâcle, est aujourd'hui reconstituée à la Banque de France.

Pour le commerce et le consommateur suisses, ce revirement a des conséquences qui se font sentir et s'accentueront sans doute dans les semaines à venir. Au cours de ces trois derniers mois, les fournisseurs français ont considérablement haussé leurs prix. Pour les textiles, notamment, l'augmentation est de 30 p. c., et l'on peut dire qu'à cette heure, étant donné le cours du change, les prix français sont de 10 à 15 p. c. trop élevés. L'Allemagne a connu de pareilles conjonctures. La conclusion à en tirer, c'est que, pour le marché suisse, il n'y a plus le moindre avantage à acheter en France. Qui sait si l'an prochain, les Français ne trouveront pas profit à venir acheter en Suisse ?

La roue tourne.

Médecin et patient

— Ça va mieux ! évidemment vous avez les jambes enflées, mais ça ne m'inquiète pas ;

— Je vous comprends, docteur : si vous aviez les jambes enflées, ça ne m'inquiéterait pas non plus.

Qui promet... ou le petit jeu des monopoles

(De notre corr. de Zurich)

C'est encore d'un article de la « Zürcher Volkszeitung » que je vous entretiendrai aujourd'hui ; une fois de plus ce confrère nous apprend des choses fort suggestives relativement au monopole, ou plutôt aux monopoles. Ecoutez-le plutôt.

Quiconque, dit notre confrère, s'imagine que les paysans, surtout les gros paysans bernois, se démènent surtout pour assurer l'existence du monopole des céréales, se trompent lourdement et vont au-devant de grosses déceptions. Il est évident qu'un vote affirmatif, le 5 décembre prochain, équivaudrait à une sanction durable du monopole des fromages, tant il est vrai que les arguments invoqués en faveur du monopole des céréales peuvent s'appliquer sans autre à celui des fromages. Si l'on n'insiste pas davantage sur ce point, aujourd'hui, dans le camp étatiste, c'est parce que l'on estime que la question des céréales est déjà assez lourde, et que l'on veut éviter tout ce qui risquerait de faire chavirer la barque, déjà fort chargée ; après le 5 décembre, le problème se présentera sous un aspect beaucoup plus simple.

A ce propos, ajoute notre confrère, que l'on nous permette une petite question. Est-il exact que l'Union des fromages a de nouveau fait auprès du Conseil fédéral une démarche en vue de l'obtention d'une subvention fort importante? Est-il exact, d'autre part, que le chef de notre département de l'économie publique a tenu à mettre de côté le dossier relatif à cette affaire, jusqu'après le 5 décembre, de manière à ne pas faire courir au monopole des céréales un danger de plus, ce monopole se trouvant déjà suffisamment en mauvaise posture ? Il semble, au contraire, dans l'intérêt d'une liquidation rapide des affaires, que le Conseil fédéral aurait avantage à donner à la demande de l'Union des fromages une solution rapide.

Mais ce n'est pas de fromage seulement qu'il s'agit : le beurre aura son tour ! En date du 27 octobre dernier, le conseiller national Gnägi, l'un des chefs du parti agricole, a donné devant la « Volkswirtschaftliche Gesellschaft » du canton de Berne, une conférence sur les questions intéressant actuellement l'agriculture ; à cette occasion, il a prononcé les paroles suivantes : « Dans la prochaine session des Chambres fédérales (c'est à dire après le 5 décembre), l'agriculture demandera l'institution du monopole du beurre, ou du contingentement de l'importation du beurre jusqu'au 1er mai 1927 ». Après les céréales, c'est donc au beurre que l'on se propose de s'en prendre. Lorsque l'on supprima le monopole du beurre qui avait été institué pendant la guerre, l'on n'a pas manqué, dans certains milieux de l'agriculture, de prétendre que le commerce privé ne réussirait jamais à fournir à la population suisse du beurre de meilleure qualité et meilleur marché que celui offert par le monopole ; or, faut-il conclure de ce qui se passe aujourd'hui que le beurre suisse est de qualité inférieure et que la nécessité s'impose de prendre contre l'importation de cette denrée des mesures d'exception afin de faire monter le prix du produit indigène ?

Tout cela n'est-il pas instructif ? A supposer que le monopole des céréales soit accepté par le peuple le 5 décembre prochain, nous pouvons nous attendre à une série de joyeuses surprises pour ces prochaines années, car une fois que l'on s'est engagé sur le chemin de l'étatisme, il est bien malaisé de dire où l'on s'arrêtera. Et quant à l'abaissement du coût de la vie, que l'on réclame de tous côtés, on pourra en faire son deuil pour un petit moment. Il faut espérer toutefois que le bon sens du peuple suisse aura le dernier mot le 5 décembre prochain ; sinon, il sera permis de dire de notre pays qu'il a les lois qu'il mérite.

RÉGION DES LACS

BIENNE

Dimanche matin, peu après 8 heures, sur la route de Boujean à Perles, près de cette dernière localité, M. Meister, né en 1893, négociant à Zurich, accompagné de sa femme, marchait à une très forte allure (on parle de 80 à 90 km.) dans la direction de Soleure, lorsque sa voiture dérapa sur la route mouillée. M. Meister ne put redresser l'auto, qui fut lancée hors de la route et culbuta deux fois dans un pré, projetant au loin ses occupants. M. Meister fut tué du coup, tandis que son épouse, revenue au bout d'un moment de son évanouissement, put appeler au secours. Une auto qui passait se porta à son secours. M. Meister avait le crâne fracturé. Mme Meister a de fortes coupures et probablement des blessures internes.

— Samedi, vers 6 h. du soir, à la rue Centrale, près de l'hôtel de la Clef, un automobiliste de Berne a renversé M. Ernest Bonnemain, âgé de 38 ans, habitant la Cité Marie. Immédiatement conduit à l'hôpital dans la voiture même qui l'avait blessé, M. Bonnemain a une blessure à la tête et une côte cassée et se plaint en outre de douleurs dans le dos, cependant son état ne paraît pas grave.

CANTON

Grand Conseil

La session d'automne du Grand Conseil s'ouvrira le lundi 15 novembre, à 14 h. 15.

A l'ordre du jour se trouvent le projet de budget, des rapports du Conseil d'Etat sur un emprunt d'un million de francs et sur la revision de certains articles de la loi sur le fonds scolaire de prévoyance, les rapports des commissions chargées d'examiner les projets présentés à la dernière session, plus les interpellations, motions et postulats.

L'emprunt serait destiné à la consolidation d'une partie de la dette flottante. Il serait consenti par les deux sociétés zuricoises d'assurance « Vita » et « Zurich » et par l'intermédiaire de la Banque cantonale, en deux cédules de 500,000 fr. chacune, au taux de 3 ½ % et au cours de 87,2 %, remboursables le 31 décembre 1936.

Marché du travail

A fin octobre 1926, 226 (281) places vacantes et 824 (728) demandes de places sont inscrites au service cantonal de placement. Ce dernier a effectué 142 (93) placements au cours du mois (Les chiffres entre parenthèses concernent le mois correspondant de 1925.)

AUVERNIER

On nous écrit :

La Société des Anciens-Bellettriens neuchâtelois a tenu, à Auvernier, la semaine dernière, sa 150me assemblée. sous la présidence de M. Alf. Mayor, professeur et député. Le nouveau président de la société a salué son prédécesseur, le professeur F.-H. Mentha, en un discours aimable et pétillant d'esprit, qui caractérisait notre éminent juriste neuchâtelois en invoquant tour à tour le droit, le dogme, la botanique et les ressources de la langue latine. Le président présente également les vœux de l'assemblée à son doyen, M. Th. Colin, qui vient de célébrer le cinquantenaire de son activité administrative et philanthropique dans la commune de Corcelles-Cormondrèche.

Le discours vivement applaudi du président entrant en charge a montré que de l'un à l'autre se conservent et se transmettent les meilleures traditions littéraires.

Puis M. Th. Delachaux trouva des termes heureux pour nous parler d'un voyage qu'il fit cet été au Portugal, tandis que M. Ch. Bourquin, missionnaire et professeur à l'université de Prétoria, transportait ses auditeurs au sud de l'Afrique pour les instruire des raisons du conflit si grave des races blanche et noire.

Ce fut une réunion intéressante, qui montre comment, dans notre petit pays, ceux qui furent naguère les élèves de l'Alma Mater ont conservé à travers la vie les traditions de culture, les goûts d'initiative, de découverte et même d'aventures de leurs années d'étude.

B.

COUVET

M. Jean Borel, médecin-vétérinaire, qui fut victime à Cernier de l'accident que nous avons relaté, est décédé dimanche soir, à l'hôpital de Couvet.

AVIS TARDIFS

Dr C. de Meuron

de retour

Commissionnaire

Jeune garçon de peine est demandé pour tout de suite à la Confiserie Burger, Treille 9.

Etat civil de Neuchâtel

Promesse de mariage

Ernest-Georges Barbezat, mécanicien, à Fleurier, et Alice-Charlotte Petitpierre, de Neuchâtel, ménagère, à Boveresse.

Mariages célébrés

5. Louis-Auguste Thiébaud, commerçant, à Château-d'Oex, et Rose Brunner, à Neuchâtel.

6. Jacques Baillod, commis postal, à Berne, et Marguerite Sauser, comptable, à Neuchâtel.

6. André Christen, horloger, et Violette Vessaz, les deux à Neuchâtel.

Finance - Commerce

Bourse du 8 novembre. — En obligations, les cours faiblissent encore quelque peu dans les fonds fédéraux : 3 ½ % C. F. F., A.-K. 83, 82.80 et 82.85 %. 4 % C. F. F. 1912-1914, 86.50 et 86.30 %. 6 % C. F. F. Ire Electrification 104.50 %. 4 ¾ % Canton de Neuchâtel 1915, 98.60 %. 5 % Canton de Neuchâtel 1918, 100.10 %. 5 % Ville de Neuchâtel 1915, 99.75 %. 5 % Ville de Neuchâtel 1919, 99.50 %. 3 ¾ % la Chaux-de-Fonds 1892, 84 %. 5 % Ville de la Chaux-de-Fonds 1917, 99.50 %. 4 % le Locle 1909, 89 %. 4 ½ % Klaus 1899-1901, 72.50 %.

Peu de fluctuations en actions bancaires: Leu ord. 380 et 382. Leu priv. 353. Banque des Chemins de fer orientaux 340 à 350. Banque pour valeurs de placement 770. Banque hypothécaire suisse-argentine 868. Crédit Foncier Suisse 274 et 273. Crédit Suisse 807 à 803. Crédit Foncier Neuchâtelois 565.

En trusts, l'Electrobank A cote 1020 et l'action B 103.50. Motor-Columbus réalisée et en recul à 981 et 980. Indelect 735. Franco-Suisse pour l'industrie électrique 118.50 à 117.50. Banque Suisse des chemins de fer ord. 112 et 110 en recul. Actions priv. 535 soutenues.

Dans les actions industrielles, la Tobler ord. reste à 133. Saurer ord. 130. Aluminium 2645, 2642, 2645. Boveri 508 à 506. Laufenbourg ord. 785 bien tenue. Lonza ord. 316 et 317. Actions priv. 305. Cinématographe 670 et 675. Machines Oerlikon 820 et 880 en reprise. Nestlé faibles de 555 à 546. Broderie suisse-américaine 452 à 455. Locomotives Winterthour 529 à 525. Vagons Schlieren fermes à 545. Sulzer 978. Ciments Portland 1025 fermes.

Dans le groupe étranger, bonne tenue des valeurs allemandes: A.-E.-G. 214. Licht-und Kraftanlagen 118.50 et 119. Gesfürel 215 comptant et 218 fin courant. Rheinfelden très fermes à 1990, 1985 et 1980. L'Hispano-Americana A et B est en hausse très forte à 1705, 1720 comptant, 1750 et 1740 fin courant. Italo-Argentino 382, 381, 381.50. Sevillana 435 et 434. Lima Light 588. Steaua Romana 73. Wiener Bankverein 6.75. Commerciale Italienne 224 à 220, en recul sensible. Credito Italiano de même à 152 et 150.

Société du Grand hôtel de Territet. — L'exercice s'est clôturé le 30 juin 1926. Le solde actif de profits et pertes se monte à 17,225 fr. 59, légèrement supérieur à celui de l'exercice précédent : il a été reporté à nouveau.

Usines métallurgiques de Vallorbe. — Les comptes de l'exercice terminé le 30 juin 1926, soldent par un bénéfice net de 164,641 fr. 55 (160,290 fr. 85 en 1924-1925), sur lequel il est prélevé de quoi répartir un dividende de 2 pour cent, soit 10 francs brut par action.

Changes. — Cours au 9 novembre 1926 (8 h.) de la *Banque Cantonale Neuchâteloise :*

	Achat	*Vente*		*Achat*	*Vente*
Paris	16 90	17.15	Milan	21 80	22.—
Londres	25.12	25 17	Berlin	122.90	123.40
New York	5.16	5.20	Madrid	78.25	78.75
Bruxelles	72 —	72.60	Amsterdam	207.—	207.75

(Ces cours sont donnés à titre indicatif.)

Bourse de Neuchâtel, du 8 novembre 1926

Les chiffres seuls indiquent les prix faits. d = demande. o = offre.

Actions		*Obligations*		
Banq. Nationale.	—.—	Et. Neuc. 3½	1902	87.— d
Compt. d'Esc.	617.— d	» » 4%	1907	91.— o
Crédit Suisse	800.— d	» » 5%	1918	100.10
Créd. foncier n.	565.—	C. Neuc. 3½	1888	84.— d
Soc. de Banque s.	778.— o	» » 4%	1899	88.— d
La Neuchâteloise	510.— d	» » 5%	1919	99.50
Câb. él. Cortaill.	1460.— o	C.-d.-Fds 3½	1897	94.— d
Ed. Dubied & Cie	300.— d	» 4%	1899	88.50 o
Cimt St-Sulpice	1025.—	» 5%	1917	99.50
Tram. Neuc. ord.	380.— d	Locle . . 3½	1898	88.— d
» » priv.	415.— o	» 4%	1899	88.50 d
Neuch. Chaum.	4.25 d	» 5%	1916	99.75 d
Im. Sandoz-Trav.	230.— o	Créd. f. N. 4%		95.50 d
Sal. des concerts	290.—	Ed. Dubied 6%		95.50 d
Klaus	75.— o	Tramw. 4 %	1899	94.— d
Etab. Perrenoud	475.— o	Klaus 4½	1921	—.—
		Suchard 5%	1913	—.—

Taux d'escompte : Banque Nationale, 3 ½ %.

Bourse de Genève, du 8 novembre 1926

Les chiffres seuls indiquent les prix faits. m = prix moyen entre l'offre et la demande. d = demande. o = offre.

Actions		*Obligations*		
Bq. Nat. Suisse	—.—	3% Différé		—.—
Soc. de banq. s.	780.— o	3½ Féd 1910		—.—
Comp. d'Escomp.	617.—	4% » 1912-14		—.—
Crédit Suisse	—.—	6% Electrificat.		—.—
Union fin. genev	558.—	4½ »		—.—
Wiener Bankv.	—.—	3% Genev. à lots		106.25
Ind. genev. gaz	420.—	4% Genev 1899		425.—
Gaz Marseille	—.—	3% Frib. 1903		381.— m
Fco-Suisse élect	118.25	6% Autrichien		1018.—
Mines Bor ord.	485.—	5% V. Genè. 1919		506.—
Gafsa, part	295.— n	4% Lausanne		—.—
Chocol. P.-C.-K.	203 50	Chem Fco-Suiss.		410.— d
Nestlé	550 50	3% Jougne Eclé		375.— d
Caoutch. S fin.	90.—	3½% Jura Simp.		379 —
Motor Colombus	981.—	5% Bolivia Ray		269.50
Italo arg. élect.	380.— d	6% Paris Orléans		900.—
Obligations		5% Cr. f. Vaud		—.—
3% Fédéral	1903 —.—	6% Argentin céd.		95.25
5½ »	1922 —.—	4% Bq. hp Suède		—.—
5% »	1924 1022.—	Cr. f. d'Eg	1903	400.—
4% »	1922 —.—	4% » Stock		—.—
3½ Ch. féd. A. K	844 —	4% Fco-S. élect.		—.—
		4% Totis c. hong		453.— o
		Danube Save		58 50

Londres et Bruxelles fermes ; baisse du Paris (— 16 ¼) et Italie (— 33 ¾) qui continuent à baisser en clôture. Financière Italo-Suisse : au change de 18.92, le bénéfice de 916,600 fr. est distribué en dividendes, aux actions série A, 20.—, série B, 25.—, et actions ordinaires 1,61. Serbe 136, 7 ½, 6 ½, 7, 6, 5 ½ (+ 1). Sur 40 actions : 18 en baisse, 12 en hausse (Hispano 1725, 28, 1745 (+ 52).

8 nov. — Cent francs suisses valaient aujourd'hui, à Paris : Fr. 591.—.

LA CHAUX-DE-FONDS

M. Baillod, dont nous avons relaté l'accident aux Planchettes, est décédé peu après son arrivée à l'hôpital.

— Samedi, à 17 h. 55, M. Jules Ansermet, menuisier, qui était en train de monter une charpente à la Juvénia, a reçu une poutre sur la tête. Relevé sans connaissance, il fut conduit à son domicile au moyen de l'auto-ambulance. M. Ansermet n'a pas de blessures extérieures ; il souffre d'une violente commotion.

LE LOCLE

Samedi après-midi, peu après 4 heures, M. Paul Pipoz, agriculteur aux Foulets sur la Chaux-de-Fonds, descendait la route des Queues sur son attelage, en compagnie d'un domestique âgé, M. Paul Moïse. M. Pipoz était descendu de voiture pour serrer la mécanique. Soudain, le cheval se mit à trotter. Bien que M. Moïse eût les rênes en mains, le cheval obliqua à droite et la roue avant du véhicule vint buter contre le talus qui borde la route. Le char subit une forte secousse, M. Moïse perdit l'équilibre et tomba sur la chaussée, se fracturant le crâne.

La dépouille mortelle fut transportée à la Chaux-de-Fonds. M Moïse était âgé de 69 ans. Il s'était rendu à la Brévine, et il rentrait avec un chargement de meubles.

— Le dimanche anniversaire de la Réformation a été marqué cette année, dans la paroisse nationale du Locle, par la cérémonie de la consécration au ministère pastoral de M. Jehan Borel, qui vient d'obtenir le grade de licencié en théologie de l'université de Neuchâtel.

Le temple, joliment décoré de fleurs et de verdure pour la circonstance, était entièrement bondé et la foule des fidèles était venue témoigner sa sympathie au jeune pasteur qui, au cours de la dernière année d'étude, a déjà consacré avec zèle et dévouement une partie de son temps aux paroisses du district et du Locle, en particulier, en qualité de diacre-suffragant.

M. Jehan Borel reçut l'imposition des mains de M. Paul Humbert, professeur, par qui il avait demandé d'être consacré.

LA SAGNE

Entre la Sagne et la Corbatière, un vieillard d'une soixantaine d'années, M. Lucetta, a été victime de deux accidents, samedi soir, vers 20 heures. Il fut tout d'abord renversé par un cycliste, qui continua sa route. Immédiatement après, arrivait une auto, qui passa sur le malheureux. On conduisit M. Lucetta à l'hôpital, où l'on constata une blessure assez grave à la cuisse.

NEUCHATEL

Concert Walter Garraux

M. Garraux, dont un concert est annoncé pour vendredi 12 ct, à la salle du Conservatoire, est un membre fort apprécié du quatuor de Berne, celui-là même qui fut très remarqué à la réunion des musiciens suisses, en juin dernier, à Colombier, et qui vient de remporter de brillants succès dans une tournée en Italie.

Comme soliste également, M. Garraux est très connu dans bien des villes suisses.

Son programme comprend, après le « Concerto en ré mineur » de Tartini, la fameuse « Chaconne pour violon seul» de Bach, dont le «Bund» disait dernièrement qu'elle est la pierre de touche de l'art et de la technique du violon. L'exécution de cette œuvre à Berne provoqua chez les auditeurs, continue le « Bund », une joie pure et sans mélange ; elle fut jouée superbement, avec une technique consommée, l'ensemble en beau style et les détails finement dosés.

La « Schweizerische Musikzeitung » de janvier dernier, parlant d'un concert donné par l'artiste à Zurich, dit ceci : « M. Garraux s'est donné une grande tâche — certainement la plus grande pour un violoniste — en exécutant la chaconne de Bach. La manière dont il s'en est tiré a prouvé qu'il est en pleine possession de la technique nécessaire pour surmonter les difficultés accumulées dans cette œuvre gigantesque ».

Quant à l'exécution de la « Sonate pour violon » de Busoni, le même journal dit que le violoniste trouva des sons de grande chaleur et d'intimité ; il manifeste une plénitude de sonorité en y mettant d'une manière saisissante toute son âme d'artiste.

M. Garraux sera accompagné par M. Walter Lang, dont les compositions pour piano ont été fort goûtées à la réunion de Colombier. Il est de longue date très apprécié comme accompagnateur et compositeur.

Ce concert se recommande donc de lui-même au public de notre ville ; il est de ceux, disait un critique bernois, auxquels on va avec une confiance et un plaisir anticipés, avec l'assurance de n'être pas déçu.

Opéra italien

Les amateurs du « bel canto » qui, par la surabondance de spectacles de la semaine dernière, avaient été empêchés d'assister au concert d'opéra italien qui était prévu pour samedi passé, apprendront avec plaisir que cette aubaine leur est réservée pour le jeudi 11 novembre. Nul doute qu'ils se rendront nombreux à la Salle des conférences pour applaudir les grands artistes qui nous reviennent. Les auditeurs du premier concert n'ont pas oublié les noms d'Anna-Maria Guglielmetti, l'incomparable soprano, et de Giulio Fregosi, le célèbre baryton à la voix chaude et prenante. Ces artistes seront accompagnés de M. Nino Vaccari, ténor très apprécié sur les plus grandes scènes italiennes, qui remplacera M. Wesselowski, actuellement au Caire.

«Montmartre en balade»

On nous écrit :

Aimez-vous le rire, la bonne humeur mêlée d'art et d'allégresse ?

Voulez-vous faire un voyage à Montmartre, le pays du rêve et de la fantaisie ?

Préparez-vous à assister à la soirée de mercredi 10 novembre, « Montmartre en balade », que présentera Lucien Boyer lui-même, accompagné de toute sa troupe. Les « Deux-Anes », la « Lune rousse », le « Moulin de la chanson », viennent à vous avec leurs as, leurs vedettes et leur ambassadeur, Lucien Boyer, qui vous apporte ses chansons et sa revue que les Parisiens ont applaudis plus de trois cents fois.

Un ouvrier électrocuté. — Lundi, vers 15 heures, M. Puro, employé électricien à la compagnie des autobus Fribourg-Farvagny, était en train de travailler sur un des pylônes voisins de la gare. Soudain, il fit une chute et tomba sur la conduite à haute tension. Le malheureux resta suspendu quelques instants en l'air, subissant toute la décharge électrique, puis s'effondra sur le sol, complètement paralysé et le regard fixe.

On s'empressa auprès de lui et on lui donna les premiers soins avant de le transporter à l'hôpital cantonal. Dans le courant de la soirée, son état ne s'était pas aggravé, et on conserve l'espoir de le sauver.

La circulation des autobus a pu être reprise peu après l'accident, malgré le court-circuit provoqué par la chute de l'ouvrier.

POLITIQUE

Ce qui se passera à Montecitorio

ROME, 8. — Depuis quelque temps, le bruit court que quand la Chambre discutera le décret-loi instituant la peine capitale, un groupe de la coalition de l'Aventin se présenterait dans la salle. On disait que ce groupe serait celui des socialistes-maximalistes.

Ce bruit apparaît aujourd'hui comme infondé. Il se confirme en effet qu'à la séance de demain n'assistera aucun groupe de l'opposition.

Les organes fascistes annoncent que M. Farinacci a l'intention de présenter une motion constatant la continuelle abstention des députés appartenant au groupe de l'Aventin, absence en opposition absolue avec l'article 49 de la Constitution, et déclarant la déchéance des députés de l'Aventin de leur mandat parlementaire.

Les députés qui seraient ainsi privés de leur mandat seraient les catholiques-populaires, les socialistes-maximalistes, les socialistes-unitaires, les républicains et quelques démocrates, exception faite de quelques-uns qui ont repris leur collaboration aux travaux parlementaires.

Le retour du couple princier belge

ANVERS, 8 (Havas). — Le croiseur suédois « Fylgia » ayant à bord le duc de Brabant et la princesse Astrid de Suède, les parents et leur suite, est arrivé à Anvers lundi matin.

Le cortège princier s'est rendu à l'Hôtel de Ville où une réception a eu lieu.

Le cortège se reforme ensuite et l'enthousiasme de la foule devient indescriptible. La foule voulant s'approcher de plus en plus, des poussées se produisent, les cordons de police sont débordés, la haie que formaient les enfants des écoles est rompue et le cortège royal se trouve bientôt dans l'impossibilité d'avancer. Des personnalités de la suite des souverains forment alors un cordon autour des hôtes royaux, mais ce cordon est à son tour rompu.

Il fallut une vingtaine de minutes au cortège pour franchir les deux cents mètres qui séparent l'Hôtel de Ville de l'embarcadère. Les soldats réussirent à frayer un chemin au cortège. Un certain nombre de personnes qui avaient été renversées par la foule furent piétinées ; plusieurs blessés ont été emportés.

Les élections helléniques

Les résultats des provinces connus jusqu'à midi confirment la majorité gagnée par l'union libérale Caffandaris-Michalakopoulos et la victoire éclatante de la République.

LONDRES, 8 (« Gazette de Lausanne »). — Le correspondant de l'« Evening Standard » à Athènes télégraphie que, selon les derniers résultats officiels des élections générales grecques, il semble que le parti vénézéliste remporte la victoire. Le général Condilis proposera de ce fait la formation d'un cabinet de coalition, sous la direction de M. Karanderis et avec M. Venizelos comme ministre des affaires étrangères.

M. Maurice Muret télégraphie aux «Débats»:

L'enthousiasme est général pour Venizelos, vainqueur d'hier. Un grand mouvement populaire se dessine pour son rappel aux affaires étrangères avec des honneurs exceptionnels, en raison des services rendus et des victoires remportées.

Le procès de l'anarchiste

GENEVE, 8. — Lundi s'est déroulé devant le tribunal de police le procès de l'anarchiste Tronchet, qui tira des coups de feu à la Salle communale de Plainpalais, lors de l'assemblée convoquée par le parti socialiste genevois pour commémorer l'anniversaire de la mort de Matteotti. Tronchet est poursuivi pour menaces aux agents, coups simples et scandale.

Le ministère public a requis une condamnation à un mois de prison avec sursis. Le jugement sera rendu à huitaine.

Les vilenies de l'organe socialiste bernois

GENÈVE, 8. — Le conseil d'administration du « Journal de Genève » communique qu'il a décidé d'assigner devant les tribunaux la « Berner Tagwacht », celle-ci ayant reproduit les allégations d'un livre anonyme selon lesquelles le « Journal de Genève » aurait, pendant la guerre, accepté du « comité français pour influencer la presse étrangère » la commande et le paiement de 30.000 exemplaires par jour.

NOUVELLES DIVERSES

Les cigarettes et le Tribunal fédéral. — Le Tribunal fédéral, à l'unanimité, a cassé le jugement du tribunal de commerce de Zurich rendu dans le procès du cartel des cigarettes et interdisant aux commerçants non affiliés au cartel de vendre des marchandises au public à un prix inférieur aux tarifs du cartel. Le Tribunal fédéral a estimé que ce jugement n'est pas conforme au droit juridique et économique garanti par la Constitution.

Cambrioleurs de gares. — La police de sûreté vaudoise, continuant ses investigations pour découvrir le troisième malandrin, soupçonné d'avoir participé au cambriolage de la gare d'Aigle et qui avait réussi à s'enfuir lors de l'arrestation des deux autres, est entrée en relations avec la police cantonale bernoise et a pu lui donner des indications telles qu'elles ont permis l'arrestation à Lyss, lundi après midi, du troisième larron.

Il est maintenant acquis que ces individus ont à leur actif le cambriolage des gares de Zweisimmen, Anet, les Hauts-Geneveys et Aigle.

Le matériel dont se servaient ces voleurs est de tout premier ordre : perceuses électriques perfectionnées, du dernier modèle, pinces de tout genre en métal de qualité, leviers puissants, le tout renfermé dans une malle élégante. Un compartiment de ce coffre abritait les « habits » de travail de ces messieurs et tout l'attirail nécessaire. Le colis suspect était expédié le plus bourgeoisement du monde et les propriétaires le retiraient au bureau de bagages des gares qu'ils honoraient de leur visite.

Les cousins ennemis. — Lundi après-midi, à Ruegsegg, commune de Rothenbach près Signau (Berne), le jeune Hans Stucki, âgé de 19 ans, au cours d'une dispute avec son cousin Rodolphe Stucki, âgé de 17 ans, l'a frappé d'un coup de pioche et l'a tué. Il s'est ensuite livré à la police, qui l'a mis en état d'arrestation. Les deux familles vivaient depuis longtemps déjà en mauvaise intelligence.

Femme tuée à Zurich. — Lundi après-midi, une femme âgée de 38 ans descendait du tramway et s'apprêtait à traverser la rue en passant derrière la voiture lorsqu'elle fut happée et renversée par une automobile qui venait en sens inverse. La victime de l'accident, Mme Thérèse Reitmeyer, fut immédiatement transportée chez un médecin, qui ne put que constater le décès.

Une plainte pénale a été déposée contre le chauffeur pour homicide par imprudence.

Sur la voie de Bologne. — Un attentat qui heureusement a échoué a été commis sur la ligne Pesaro-Cattolica, peu de minutes avant le passage du train direct 158 pour Bologne. Une locomotive allait de Pesaro à Cattolica quand, sous le tunnel de Gradana, le mécanicien aperçut sur la voie deux traverse de bois. Le mécanicien réussit à arrêter la machine à temps et à éviter un déraillement.

L'aventure d'un Suisse au Bois de Boulogne. — M. Alfred Bechérat, âgé de 30 ans, citoyen suisse, demeurant à Fontenay-sous-Bois, traversait le Bois de Boulogne lorsqu'il fut attaqué par un individu qui lui tira une balle de revolver. Atteint au côté gauche de la poitrine, M. Bechérat se traîna jusqu'au poste de police de Suresnes, où il reçut les premiers soins et raconta l'agression dont il venait d'être victime.

Le blessé a été transporté à l'hôpital de Boulogne dans un état très grave. Le commissaire de police a ouvert une enquête pour rechercher l'agresseur dont le blessé a pu donner un signalement assez complet.

Le séisme du Nicaragua. — On mande de Managua que le tremblement de terre ressenti samedi matin dans la ville et dans plusieurs autres cités de l'Amérique centrale, a occasionné deux morts. Les dégâts s'élèvent à plus de 600 mille livres sterling. A Managua, la tour de la cathédrale s'est effondrée et l'on estime que la moitié des maisons sont lézardées. Des dégâts considérables ont été également causés à Granada, Masaya, Cinandega et à San Juan del Sur.

Le typhon philippin. — On évalue à 300 le nombre des personnes qui ont péri dans le sud de l'île de Luçon, à la suite du typhon et du raz de marée de samedi dernier. Quoique les rapports parvenus soient incomplets, ils indiquent que les dégâts matériels s'élèveraient à plusieurs millions de dollars.

Le typhon s'est abattu surtout sur les régions de Batangas, Cavite, Laguna et Tayabas. Batangas serait le plus sérieusement atteint. Il y aurait environ deux cents blessés.

L'affaire d'Avenches

On mande d'Avenches à la « Tribune de Lausanne » :

Il est bien difficile d'obtenir des renseignements quelque peu sûrs et précis sur la « grave affaire » dont une dépêche d'agence parlait dimanche matin. Des bruits divers circulent. Et l'on ne sera sans doute pas au clair avant que l'enquête ne soit close.

Un fait est certain, pour l'instant. C'est qu'à la suite de la plainte que l'on sait, M. Georges Gobat, notaire, a été arrêté. On assure que ce ne serait là qu'une formalité, une nécessité de la procédure, exigeant qu'il ne puisse communiquer avec l'extérieur. Quant à M. Jean Baillif, agent de la Banque populaire de la Broye à Avenches, qu'on disait impliqué dans l'affaire, il n'a pas été inquiété.

Les amis des « pseudo prévenus » affirment — et l'on a bien des raisons de les croire — qu'il s'agit avant tout dans cette affaire d'une formidable cabale montée contre MM. Gobat et Baillif par des ennemis communs. Il y a beaucoup de jalousie là-dessous. Tous deux sont actifs et font beaucoup d'affaires. Et puis comme toujours à Avenches, ne disons pas : il faut chercher la femme — mais la politique. Elle a aussi son rôle là dedans.

Le délit — si délit il y a — serait tout au plus une irrégularité. Il apparaît que la Banque populaire de la Broye n'est pas en cause. On assure même qu'elle se solidarise entièrement avec son agent, M. Baillif.

A l'américaine

GOLP (Illinois), 8 (Havas). — Le maire, M. Stone, et un de ses amis ont été tués et le chef de la police blessé par des coups de feu tirés d'une automobile. Il semble que ces coups de feu provenaient d'une mitrailleuse. Les agresseurs sont inconnus. On sait que le maire avait été menacé la semaine dernière en raison de son attitude politique.

DERNIERES DEPÊCHES

Service spécial de la « Feuille d'Avis de Neuchâtel »

Echange de notes cordiales entre la France et l'Italie

PARIS, 9 (Havas). — Les journaux parisiens consacrent de longs articles à l'entretien que M. Briand a eu lundi avec M. Avezzana, ambassadeur d'Italie à Paris. Le « Petit Journal » croit savoir qu'une note française sera publiée au sujet des incidents de ces derniers temps. Le « Matin » dit que la conversation des deux personnalités se rapporte surtout aux incidents de Vintimille, les incidents de Tripoli ayant déjà été liquidés à la satisfaction de la France.

Le « Petit Parisien » indique qu'une note sera très prochainement remise au ministère des affaires étrangères français par le gouvernement italien. Cette note exposera les mesures que M. Mussolini a résolu de prendre pour punir les agresseurs des consulats de Tripoli et de Vintimille et pour mettre une sourdine aux manifestations déplacées des extrémistes et même de certaines autorités italiennes.

Les étrangers peuvent séjourner en Italie

ROME, 9. — L'agence Stefani publie une note exposant que les mesures récemment prises par le gouvernement italien, au sujet des visas des passeports, concernent exclusivement les citoyens italiens qui se rendent d'Italie à l'étranger et aucunement les étrangers.

Ceux-ci, pour autant que leurs papiers sont en règle, peuvent, comme toujours, séjourner tranquillement en Italie.

En Angleterre : Autour de la conférence du charbon

LONDRES, 9 (Havas). — Lundi soir, vers minuit, le communiqué officiel suivant a été donné par la présidence du conseil :

La conférence du charbon a été ajournée à 23 h. 45, le comité exécutif des mineurs estimant qu'il était nécessaire de consulter ses électeurs.

Une conférence des délégués mineurs est convoquée pour mardi matin.

LONDRES, 9 (Havas). — Le comité de médiation du congrès des « trade-union » a conféré dans la soirée d'hier avec les représentants des mineurs. Il s'est rencontré ensuite avec la commission inter-ministérielle des charbonnages. Il est probable qu'un tribunal d'arbitrage devant traiter des questions découlant des accords régionaux sera constitué, soit avec le consentement des propriétaires des charbonnages, soit en vertu de mesures législatives que le gouvernement proposerait au parlement.

Une prison se vide

COLOMBUS (Ohio), 9 (Havas). — Au moment où les personnes, qui avaient rendu visite à divers détenus, quittaient la prison lundi après-midi, 13 détenus, voyant la porte ouverte, ont tenté de s'évader. Un détenu a été tué, un autre a été repris, tandis que les onze autres sont parvenus à s'enfuir.

Pour le prince et la princesse

BRUXELLES, 9 (Havas). — Lundi soir, une grande représentation de gala a été organisée par la ville de Bruxelles, au Théâtre royal de la monnaie, en l'honneur du jeune couple princier.

Les arrestations en Espagne

MADRID, 9 (Havas). — On confirme que l'arrestation du leader républicain Lerroux est complètement étrangère à l'affaire de Perpignan. Cette arrestation serait due à un certain document portant sa signature.

On annonce également l'arrestation du professeur Martijara et du pharmacien Giralt, mais on en ignore les motifs.

MADRID, 9 (Havas). — Le « Noticiera del Lunes» précise qu'il est très probable que, malgré la surveillance des autorités françaises et espagnoles, il se soit infiltré en Catalogne des éléments de discorde dont l'arrestation ne saurait tarder.

L'ordre est absolu

BARCELONE, 9 (Havas). — La nouvelle du complot tramé par le colonel Macia n'a été connue du grand public que samedi soir par les journaux. Elle a produit une grande impression mais elle fut accueillie avec calme. L'ordre est absolu.

La hausse des salaires en Amérique

NEW-YORK, 9 (Havas). — A la suite de plusieurs conférences, les mineurs des charbonnages de la Virginie se voient accorder un relèvement de salaire d'environ 30 % à partir du 1er novembre courant.

Cours du 9 novembre, à 8 h. 30, du

Comptoir d'Escompte de Genève, Neuchâtel

	Chèque	Demande	Offre
Cours sans engagement vu les fluctuations se renseigner téléphone 70	Paris	16.85	17.10
	Londres	25.12	25.17
	Milan	21.75	22.—
	Bruxelles	72.—	72.50
	New York	5.16	5.20
Achat et Vente de billets de banque étrangers	Berlin	123.—	123.30
	Vienne	73.—	73.30
	Amsterdam	207.15	207.65
	Madrid	78.15	78.75
Toutes opérations de banque aux	Stockholm	138.20	138.75
	Copenhague	137.75	138.25
	Oslo	129.—	130.—
	Prague	15.25	15.45

meilleures conditions

Mademoiselle Bertha Schœck ;
Mademoiselle Marie Matthey,
ainsi que les familles alliées, ont la profonde douleur de faire part à leurs amis et connaissances du décès de

Madame Paul MATTHEY
née Sophie SCHŒCK

leur bien-aimée sœur, belle-sœur et cousine, que Dieu a rappelée à Lui ce matin, dans sa 76me année.

Neuchâtel, le 7 novembre 1926.

Matthieu V, 9.

L'incinération aura lieu, sans suite, mardi 9 novembre, à 13 heures.

Domicile mortuaire : rue J.-J. Lallemand 5.

Culte au Crématoire, à 13 heures et quart.

Cet avis tient lieu de lettre de faire part.

Le Conseil de la Corporation des Tireurs de Neuchâtel a le vif regret de porter à la connaissance des *Nobles Compagnies des Mousquetaires et des Fusiliers*, des *Société de Tir : les Carabiniers, les Armes de Guerre, les Sous-Officiers, l'Infanterie* et *le Grütli*, la nouvelle du décès de

Madame Paul MATTHEY-SCHŒCK
membre bienfaiteur de la Corporation

Les tireurs de Neuchâtel-Serrières sont priés de rendre les derniers honneurs à cette vénérable amie en assistant à la cérémonie funèbre qui aura lieu au Crématoire mardi à 13 h. 15.

Le Conseil de la Corporation.

Le comité des Dames samaritaines a le pénible et douloureux devoir de faire part à ses membres du décès de leur chère et regrettée amie et bienfaitrice

Madame MATTHEY-SCHŒCK

membre de la section.

Le comité.

Madame Jean Borel ; Mademoiselle Jeanne Borel et son fiancé, Monsieur le pasteur Cand ; Mademoiselle Marthe Borel, à Fleurier ; Monsieur et Madame Charles Borel-Lambert et famille, à Cortaillod ; Monsieur et Madame G.-A. Borel-Rosselet et famille, à Colombier ; Monsieur et Madame Théodore Borel-Roches et famille, à Saint-Aubin ; Mademoiselle Théola Borel ; Madame et Monsieur Senft-Borel, à Cortaillod ; Madame et Monsieur Arnold Landry-Borel et famille, aux Verrières ; Monsieur et Madame Arthur Borel et famille ; Monsieur et Madame Virgile Borel et famille, à Couvet ; Madame et Monsieur Schori-Borel et famille, à Saint-Blaise ; Mademoiselle Alice Borel, à Malmont ; Madame François Borel et famille, à Cortaillod ; Madame Virgile Borel et famille, à Pully, et les familles alliées, ont la douleur de faire part à leurs amis et connaissances du décès de leur bien-aimé époux, père, frère, beau-frère, oncle, neveu et parent,

Monsieur Jean BOREL
méd.-vétérinaire

survenu ensuite d'accident, le 7 novembre 1926.

Fleurier, le 8 novembre 1926.

Jean III, 16.

L'ensevelissement aura lieu jeudi 11 novembre 1926, à midi trois quarts, à Fleurier.

Domicile mortuaire : Rue Bovet de Chine.

Monsieur Louis Corsini, à Marin, et ses enfants: Monsieur Jules Corsini, à Saint-Vit (France) ; Monsieur et Madame Jean-Corsini-Hügli, à Colombier ; Monsieur Paul Corsini, à Marin, et sa fiancée Mademoiselle Rose Jenny, à Bâle ; Monsieur Hermann Corsini, à Saint-Vit (France) ; Mademoiselle Thérèse Corsini, à Marin ; Monsieur Alexandre Sandoz et ses enfants, à Paris ; Monsieur Paul Sandoz ; Mademoiselle Fanny Sandoz, à Paris ; Monsieur et Madame Hermann Sandoz-Perrin et leur fille, à la Chaux-de-Fonds ; les enfants de feu Monsieur Eugène Boiteux-Sandoz, ainsi que les familles Corsini, à Fleurier, et Lésa (Italie), font part à leurs amis et connaissances de la perte cruelle qu'ils viennent d'éprouver en la personne de leur chère épouse, mère, fille, sœur, belle-sœur, belle-mère, tante et cousine,

Madame Julie CORSINI
née SANDOZ

que Dieu a rappelée à Lui à l'âge de 53 ans, à la suite d'un terrible accident.

Marin, le 8 novembre 1926.

Ne crains point, je t'ai rachetée ;
je t'ai appelée par ton nom, tu es à moi. Es. XLIII, 1.

L'ensevelissement, avec suite, aura lieu mercredi 10 courant, à 13 heures.

Le présent avis tient lieu de lettre de faire part.

Madame Marthe Savoie née Billecart ;
Monsieur et Madame Pierre Savoie et leurs enfants, à Londres ;
Monsieur et Madame Jean Savoie, à Londres ;
Monsieur et Madame Savoie-Petitpierre et famille ;
Madame veuve Isabelle Junier et famille ;
Madame veuve Eugène Savoie et famille ;
Madame veuve Billecart, à Marseille ;
Monsieur et Madame Billecart et famille, à Ay-Champagne ;
Les familles Caselmann et Faillettaz, à Lausanne;
Madame Favrot et famille, à Porrentruy,
ont la douleur d'informer leurs parents, amis et connaissances de la perte qu'ils viennent d'éprouver en la personne de

Monsieur Bernard SAVOIE
pharmacien

leur cher époux, père, grand-père, frère, beau-frère, oncle, cousin et ami, enlevé à leur affection dans sa 70me année, après une pénible maladie.

Bienne, le 6 novembre 1926.
(Rue Neuve 29)

L'incinération, sans suite, aura lieu mardi 9 courant.

On ne reçoit pas

Le présent avis tient lieu de lettre de faire part.

Madame et Monsieur A. Bertoncini et leur fille, à Neuchâtel ; les enfants de feu Alfred Siedler, à Neuchâtel ; Madame et Monsieur A. Giroud-Hofmann et leur fille, à Lausanne ; Monsieur Marcel Hofmann et sa fiancée, Mademoiselle Jeanne Duvanel, à Cormondrèche ; Mademoiselle Marguerite Hofmann, à Lausanne ; Madame Louise Sieber-Hartmann et ses enfants ; les familles Hartmann, à Bienne et en Amérique, Siedler à Zurich, Bücher à Lausanne, ainsi que les familles alliées ont le chagrin de faire part du décès de leur chère mère, belle-mère, grand'mère, arrière-grand'mère, sœur, belle-sœur et parente,

Madame Marguerite SIEDLER
née HARTMANN

que Dieu a reprise à Lui, après une pénible maladie, à l'âge de 78 ans.

Neuchâtel, le 7 novembre 1926.

Le travail fut sa vie.

Venez à moi, vous tous qui êtes travaillés et chargés, et je vous soulagerai.

L'ensevelissement aura lieu, sans suite, mercredi, à 1 heure.

Domicile mortuaire : rue de la Treille 6.

On ne touchera pas

Cet avis tient lieu de lettre de faire part.

Monsieur et Madame Ulysse Monnier-Charrière, à Montreux ;
Monsieur et Madame Armand Charrière-von Kaenel et famille, à Valangin ;
Monsieur et Madame René Charrière-Burnier et famille, au Locle ;
Monsieur William Charrière, à Valangin ;
Monsieur Numa Charrière, à Valangin ;
Mademoiselle Lina Veuve et famille, à Valangin ;
Monsieur Charles-Louis Veuve et famille, à Cernier ;
Les enfants de feu Numa Veuve, à Chézard ;
Monsieur Auguste Veuve et famille, à Cernier ;
Monsieur et Madame Jacques Charrière et famille, à Peseux ;
Monsieur Charles Charrière et famille, à Valangin ; Monsieur Alfred Charrière, à Valangin,
ainsi que les familles alliées, ont la profonde douleur de faire part à leurs amis et connaissances de la perte cruelle qu'ils viennent d'éprouver en la personne de

Madame Laure CHARRIÈRE
née VEUVE

leur très chère et regrettée mère, grand'mère, sœur, belle-sœur, tante et parente, décédée dans sa 62me année, après une longue et pénible maladie, supportée avec résignation.

Valangin, le 6 novembre 1926.

Adieu, mes chers enfants,
Je monte à notre Dieu,
Je monte à notre Père,
Mes combats sont finis.
Je sors de la souffrance
Et j'échange aujourd'hui
La terre pour les Cieux.

L'ensevelissement, sans suite suivant le désir de la défunte, aura lieu à Valangin, le mardi 9 courant, à 14 heures.

Cet avis tient lieu de lettre de faire part.

Bulletin météorologique — Novembre 1926
Hauteur du baromètre réduite à zéro

OBSERVATOIRE DE NEUCHATEL

Date	Temp. deg. cent. Moyenne	Minimum	Maximum	Baromètre moyenne	Eau tomb.	Vt dominant Dir.	Force	Etat du ciel
8	4.9	0.9	8.8	708.9	12.3	var.	faible	couv.

8. Epais brouillard sur l'autre rive du lac et par moments sur le sol le matin. Soleil par moments l'après-midi.

9. 7 h. ½ : Temp. : 6.6 Vent : O. Ciel : nuag.

Hauteur moyenne pour Neuchâtel : 719.5 mm.
Hauteur du baromètre réduite à zéro suivant les données de l'Observatoire.

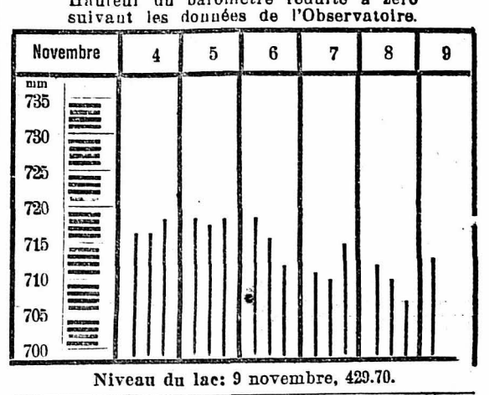

Niveau du lac: 9 novembre, 429.70.

Temps probable pour aujourd'hui

Eclaircies passagères, fœhn, puis augmentation de la nébulosité. Pluie avec coups de vent d'ouest.

Bulletin météor. des C. F. F. 9 novembre à 7 h. 30

Altitude mètres	Observations faites aux gares C. F. F.	Centigr.	TEMPS ET VENT
280	Bâle	+ 9	Nuageux. Calme.
543	Berne	+ 5	Pluie prob. »
587	Coire	+ 8	Pluie. Bise.
1543	Davos	+ 2	Pluie prob. Vt. d'E.
632	Fribourg	+ 5	Couvert. Calme.
394	Genève	+ 9	» »
475	Glaris	+ 6	Pluie. »
1109	Göschenen	+ 2	Neige. »
566	Interlaken	+ 7	Pluie prob. »
995	La Ch. de Fonds	+ 4	Couvert Vt. d'O.
450	Lausanne	+ 9	Pluie prob. Calme.
208	Locarno	+10	» »
276	Lugano	+10	Pluie. »
439	Lucerne	+ 7	Couvert. »
398	Montreux	+ 9	» »
482	Neuchâtel	+ 8	» »
505	Ragatz	+ 8	Pluie. »
673	Saint-Gall	+ 6	Couvert. Vt. d'O.
1856	Saint Moritz	— 1	Pluie Calme.
407	Schaffhouse	+ 7	Couvert. Vt. d'O.
537	Sierre	+ 7	» Calme.
562	Thoune	+ 7	Nuageux. Fœhn.
389	Vevey	+ 9	Pluie prob. Calme.
1609	Zermatt		
410	Zurich	+ 8	» Vt d'O.

IMPRIMERIE CENTRALE
et de la
FEUILLE D'AVIS DE NEUCHATEL. S. A.